59829691
Sg1n

Q.

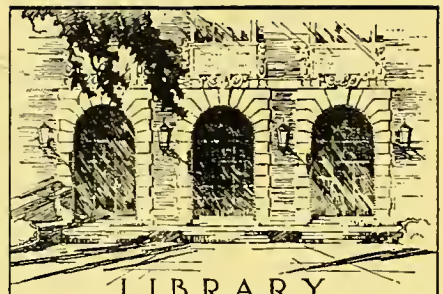

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

Q.
598.29691
Sg1n

AUG 9 1967

Biology

Aul Leverkühn.

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was withdrawn on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

APR 18 1978

L161—O-1096

Q.
590.21011
Sg 1 N

NOTES

SUR LES MAMMIFÈRES ET SUR L'ORNITHOLOGIE

DE L'ILE DE MADAGASCAR

(1831 ET 1832),

PAR

M. VICTOR SGANZIN,

CAPITAINE D'ARTILLERIE DE MARINE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, EX-COMMANDANT DES ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS A MADAGASCAR ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE.

AVANT-PROPOS.

L'espoir de me rendre utile à mon pays et à la science est le seul motif qui m'ait engagé à rédiger des notes sur l'histoire naturelle de Madagascar.

Avant de partir pour ce pays, je m'étais un peu livré à l'étude de l'entomologie et de la conchyliologie; ma collection de lépidoptères se composait d'une partie des espèces que l'on rencontre en Europe classées d'après la méthode de Latreille, et mes coquilles renfermaient déjà presque tous les genres faisant partie de la classification de Lamarck.

Lorsque je reçus l'ordre de partir pour les colonies, je profitais des momens de loisir que me laissait mon service pour décrire les coquilles terrestres, fluviatiles et marines de la Bretagne, dont je déterminais le gisement et les localités.

J'avais même dessiné et réuni dans quelques planches toutes les espèces que j'avais pu me procurer. Obligé d'abandonner ce travail, je me promis d'en commencer un autre, plus intéressant aux yeux des naturalistes; et dès mon arrivée à Bourbon je jetai les bases des diverses faunes que j'entreprends aujourd'hui, et dont l'une a déjà paru et a été rédigée par M. le docteur Boisduval et par moi.

Lorsque je quittai Bourbon pour aller prendre le commandement de l'île Sainte-Marie de Madagascar, je relâchai à Tamatave, point de la grande terre appartenant au gouvernement Hova, auquel nous faisions la guerre.

Je fus vivement frappé de la beauté du pays, son aspect riant et pittoresque était loin de me faire supposer que la mort résidât sur ses rivages. Il fallait, pour m'en convaincre, l'apparition subite des malheureux Européens échappés au dernier hivernage et qui traînaient avec peine leurs membres languissans.

De tous côtés des forêts vierges s'offraient à mes regards, et je me sentais naître une ardeur difficile à décrire à la vue des superbes lépidoptères, parmi lesquels je reconnaissais les *papilio* à ailes élégantes, les *acrées* et les superbes *urania*, dont les reflets dorés fatiguaient l'œil de leurs richesses métalliques. Des sucriers verts et des sikets à longue queue planaient au-dessus des fleurs et saisissaient avec légèreté la mouche dorée ou l'insecte brillant qui leur servait de pâture. Des colombards au riche plumage voltigeaient à peu de distance et formaient un contraste singulier avec les cris lugubres des coas, des coucals, des taitsou et des vouroudrious qui étourdissaient mes oreilles.

Des makis gracieux et parés d'une belle robe se balançaient au soleil et semblaient, en s'élançant de branche en branche, défier mon agilité, lorsque je cherchais à les coucher en joue, pour m'emparer de leurs dépouilles.

Les fleurs étaient couvertes de riches cétoines et l'on rencontrait sur chaque arbre des buprestes de grande taille, des charançons bariolés, et des insectes de forme tout-à-fait nouvelle.

La mer, couverte de récifs et de coraux, jetait sur ses bords des débris de pernes, de pintadines, d'arches et de tridacnes; souvent même on en rencontrait des tas qui annonçaient que ces coquilles avaient servi de nourriture aux naturels.

Sur les récifs à découvert, on trouvait des harpes doubles, des tritons, des argus, des cartes géographiques, et en général des espèces rares et recherchées dont je parlerai plus longuement dans ma faune conchyliologique.

De distance en distance des rivières peuplées de caïmans nourrissaient aussi des pyrènes, des mélanies, des néritines, et dans les bois et les sentiers je me baissais à chaque instant pour ramasser des espèces terrestres que je ne connaissais pas, et parmi lesquelles se trouvaient les hélix polyzonale, *sepulchralis*, *viridis*, le cyclostome unicariné, l'agathine mauricienne et le bulime baguette de tambour.

Si l'on ajoute aux objets que je viens d'énumérer le catalogue varié des plantes magnifiques, des arbres à gomme et des immenses fougères qu'on rencontre dans chaque forêt et sur les bords des marécages, on n'aura encore qu'une faible idée des richesses de cette terre inconnue.

C'est en parcourant une très-faible partie de cet immense littoral, tombeau de presque tous les naturalistes qui ont cherché à l'explorer, et en cherchant à éviter tous les piéges que nous tendaient les Hovas, avec lesquels nous étions en guerre,

que je suis parvenu à former la riche collection que j'ai rapportée en France. Combien mes résultats auraient été plus satisfaisans, si j'avais pu m'avancer dans l'intérieur des terres, pays très-sain, et si je n'avais pas été gêné dans mes excursions par les naturels !

A mon retour en France j'ai offert à notre Muséum national tout ce que MM. les professeurs ont jugé nouveau pour la science. Mes poissons et mes reptiles ont été mis à la disposition de M. Geoffroy Saint-Hilaire, et ils doivent faire aujourd'hui partie des riches collections du Muséum. Il m'est dès-lors impossible de m'occuper de la description de ces deux classes du règne animal, attendu que je n'avais pas de doubles. M. Bernier, médecin de la marine, naturaliste d'un grand mérite, possédait à l'époque de mon départ une collection générale de toute beauté et qui était le fruit de ses infatigables recherches. Sa collection de botanique surtout le mettra sans doute à même de faire paraître la Flore de Madagascar. Il pourra aussi ajouter à l'ornithologie beaucoup d'espèces que je pense inédites et que je n'ai pas pu me procurer.

J'avais eu soin, pour faciliter mes recherches, de dresser des noirs aux différens genres de récoltes; j'eus lieu plus tard de m'applaudir d'avoir pris ces précautions, car je fus bientôt hors d'état de pouvoir chasser moi-même. Je pus cependant recueillir les renseignemens que je désirais sur les espèces que mes noirs collectaient, et je parvins à m'en procurer d'exacts, en demandant à plusieurs naturels, questionnés isolément, les noms malgaches des objets qu'on m'apportait. De plus, je consultais mon interprète, ainsi que les Européens fixés depuis long-temps dans le pays. M. Gobert, jeune naturaliste qui séjourne à Madagascar depuis dix ans et qui vit au milieu des naturels dont il a pris les mœurs et le langage, m'a été d'un grand secours dans la révision de mes notes.

J'ose espérer que ces heureux résultats seront accueillis avec indulgence de la part des naturalistes, qui se rappelleront sans doute que je ne m'étais jamais occupé d'ornithologie avant mon départ, et que c'est dans le seul but de leur être agréable que j'ai entrepris ce travail.

Je n'ai jamais pu imiter l'exemple de mes camarades, qui faisaient mettre à la broche, sans aucun remords de conscience, les courlis *cristatus*, les coucous bleus et tant d'autres beaux oiseaux qui garnissent si souvent les tables des Européens fixés à Madagascar.

Je terminerai ce travail par la publication d'une Faune conchyliologique de Madagascar, et je m'estimerai très-heureux si je puis être dédommagé de toutes mes fatigues par l'espoir de m'être rendu utile à la science et à mon pays.

MAMMIFÈRES.

LES MAKIS (*Vari*, malgache).

D'après les observations faites jusqu'à ce jour, les makis ne se rencontrent qu'à Madagascar et au Mozambique. Ils remplacent dans cette île les singes, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports.

Ayant élevé plusieurs de ces animaux, et mon but en les étudiant ayant toujours été de donner des renseignemens aux naturalistes, je me bornerai à rapporter quelques observations qui pourront paraître intéressantes.

Je me ferai un devoir en cette circonstance de rendre hommage à la vérité avec laquelle Buffon et Sonnini ont décrit les mœurs des makis; il me semble encore, en les lisant aujourd'hui, retrouver le caractère et l'extrême gentillesse de ces singuliers animaux.

Je vais maintenant reprendre les descriptions de Buffon; j'y ajouterai ce que je croirai pouvoir dire d'intéressant sur les mœurs et les habitudes des espèces que j'ai eues à ma disposition.

Buffon, dans le chapitre où il traite des makis, comprend, sous ce terme générique, trois espèces différentes : 1.° le mocock ou mococo, nom qu'il reçoit sur les côtes orientales d'Afrique, où on le rencontre aussi; 2.° le mangous, nom de cet animal dans l'Inde : il est connu sous le nom de maki brun; 3.° la troisième espèce est celle qui a conservé chez les savans la véritable dénomination malgache, le *vari* (et peut-être, sur quelques points de la côte, le *varicossi*): ce nom de *vari* se donne sans distinction à tous les makis, seulement on y ajoute la désignation de la couleur; on appelle, par exemple, *vari-ous*, le maki gris; *vari-and*, le maki noir et blanc.

LE MOCOCO, Buffon (*Vari*, malgache).

« Le mococo, dit Buffon[1], est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré. Il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces, et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société à Madagascar, où on le rencontre par bandes. En captivité, il n'est

1 Édit. de Sonnini. Paris, an VIII. Tom. 33, p. 36 et suivantes.

incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne. C'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage. Il s'apprivoise assez pour qu'on le laisse aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche; il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long et paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché et se tient assez fréquemment droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées. »

Ce charmant animal se trouve du côté du fort Dauphin, où il est assez commun, mais on ne le rencontre pas à Tamatave, Tintingue, Foule-pointe, Sainte-Marie, ni sur les autres points de la côte que j'ai visités. Celui que j'ai vu et qui a été à ma disposition pendant quelque temps, appartenait à un sous-officier du 16.e régiment d'infanterie légère, en garnison à Bourbon. Il l'avait acheté à un marin venant du fort Dauphin, et comme il y tenait beaucoup, il ne voulut pas me le vendre. Ce maki était d'une douceur extrême, et il semblait surtout beaucoup affectionner les enfans, avec lesquels il jouait avec grâce et légèreté. Il mangeait les fruits avec délice et préférait surtout la figue banane. Sa tête était d'un gris pâle nuancé de noir, son museau un peu allongé, ses oreilles courtes et noires; ses yeux, rouges, étaient entourés d'un cercle noir imitant une paire de lunettes bien prononcée. Son poil était assez court; tout le corps, d'un gris cendré, était orné de zébrures noires. Ses pattes portaient quelques taches noires, et sa queue, longue et élargie dans le milieu, formait un peu l'éventail; cette queue était ornée d'anneaux alternativement noirs et blancs; le dessous du corps avait une couleur roussâtre. On m'a assuré que l'on rencontrait aussi cette espèce à Fénériff. J'ai cru devoir en donner une description un peu longue, parce que la planche de l'ouvrage de Buffon représente un mococo qui doit être une variété de celui dont je viens de parler.

Les mococo vivent dans les forêts et s'élancent d'arbre en arbre avec une agilité surprenante.

LE MONGOUS, Buffon.

Le mongous est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et un peu frisé; il a aussi le nez plus gros que le mococo et assez semblable à celui du vari. Ceux que je me suis procurés à Madagascar étaient d'un brun foncé, avaient l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes. Il leur arrive fréquemment dans l'état de captivité de se ronger le bout de la queue.

Cet animal est très-sale et incommode, il est difficile à apprivoiser et conserve toujours un caractère sauvage. Il mord les personnes auxquelles il est le plus habitué. Les mongous sont très-frileux, ils recherchent continuellement le soleil, et quand ils sont à l'ombre et que le temps est un peu humide, ils deviennent tristes, se blottissent dans un coin et se drapent avec leur longue queue. Le mongous grogne comme un petit cochon, et quand il est en colère il grince des dents et fait entendre un coassement qui a quelque rapport avec celui de la grenouille. Le mâle a les testicules très-gros pour sa taille. On rencontre à Madagascar plusieurs variétés, qui diffèrent beaucoup sous le rapport des nuances et de la taille. Ceux dont je viens de parler sont de la taille d'un chat de moyenne grandeur. On en rencontre de très-petits de la taille d'un tout petit chat et qui ont absolument la même conformation et la même couleur que ceux dont j'ai parlé, ce qui m'a fait supposer qu'ils étaient jeunes. On en trouve aussi de beaucoup plus grands, mais qui ont absolument les mêmes formes et dont la robe varie peu.

LE MAKI GRIS.

Ce maki est celui qui se rapproche le plus du singe par sa physionomie.

On en trouve beaucoup dans la forêt de Tsaraak, île Sainte-Marie, et l'on mange leur chair, qui est assez bonne et dont on fait des civets. Elle a cependant le goût sauvage.

Il paraît que ce maki et le vari proprement dit sont continuellement en guerre. On m'avait assuré que ces deux espèces se jetaient avec acharnement les unes sur les autres quand elles se rencontraient par bandes dans les forêts. Pour m'assurer de la véracité du fait, je présentai à un superbe vari que j'élevais et que je possédais depuis quelques mois, une peau de maki gris que j'avais empaillée. A son aspect le vari devint furieux, grinça des dents et poussa des cris qui avaient un peu de rapport avec l'aboiement d'un petit chien. Il paraissait être très-épouvanté et il ne se précipitait sur la peau que lorsque je la lui jetais à la tête. Après lui avoir lancé quelques coups de griffes et de dents, il allait se blottir dans un petit coin et cachait sa tête entre ses jambes de devant en se drapant avec sa queue. Je renouvelai plusieurs fois cette épreuve et j'obtins les mêmes résultats.

Buffon, sous le nom de petit maki gris, décrit une espèce qui diffère de celle dont il est ici question, ainsi que nous le verrons bientôt. Notre maki a, comme tous les autres, un poil doux et laineux, mais plus touffu et comme en flocons conglomérés, ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte. Il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles, courtes, sont cachées dans le poil. Il a les jambes de devant courtes en comparaison de celles de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de

derrière très-élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu et de même grosseur dans toute sa longueur. Il a sur le nez une tache noire. Ses pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré. Les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat; le premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face interne des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve. Le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon. Toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

LE PETIT MAKI GRIS, Buffon (*Vari-ous*).

Je trouve décrit dans Buffon, sous le nom de petit maki gris, un quadrupède qui diffère beaucoup de celui dont nous venons de parler, et comme il a beaucoup de rapports avec le mococo pour la forme et surtout pour la physionomie, j'aurais été tenté de le mettre à la suite de cette espèce, si je ne m'étais pas astreint à conserver l'ordre suivi par le savant auteur que j'ai consulté.

A la suite de la description de Buffon, je mettrai celle de ce maki que j'ai élevé moi-même et qui me semble différer un peu de celui qui a été dépeint.

« Ce joli petit animal, dit Buffon, a été apporté de Madagascar par Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant pour la forme extérieure que pour ses habitudes et la légèreté de ses mouvemens. Cependant ce dernier semble être plus haut des jambes; dans tous les deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière. Ce petit maki est de couleur grisâtre et paraît jaspé de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Il a sur le corps six lignes de longueur et quatre sous le ventre. Le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire inférieure, est blanc, mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

« La longueur totale est de un pied deux pouces. La tête est fort large au front et fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux

sont ronds et saillans; les oreilles ont neuf lignes de hauteur et sept de largeur. Elles sont larges en bas et arrondies au bout.

«Le tour des yeux, des oreilles et les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

«Le premier doigt interne, qui est plus court, a un ongle mince et crochu, les autres ont l'ongle plat et allongé. Les quatre doigts sont de longueur inégale.

«La queue a quinze pouces de longueur; elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps. Les plus grands poils de l'extrémité de la queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.»

Voici maintenant les caractères de la variété que j'ai élevée à Madagascar.

Ce maki avait le museau très-allongé, la tête noire en dessus, les yeux rouges. Son corps était d'un gris foncé, nuancé d'un roux clair en dessus et beaucoup plus foncé en dessous. Sa queue était longue, velue; l'animal l'enroulait presque continuellement autour de son corps, et surtout lorsque le soleil se cachait. Les oreilles de ce maki étaient tellement courtes, que je crus au premier coup d'œil qu'elles avaient été coupées. Le poil était court sur tout le corps. Cet animal, d'une humeur très-farouche, grognait continuellement comme un petit cochon. Lorsqu'on lui donnait des bananes, il les saisissait fort adroitement et les mangeait en les portant à sa bouche avec les pattes de devant, comme les écureuils. Tous les makis ont cette habitude.

Voulant savoir si le maki était ennemi du vari, je les enfermai dans une même cage, et je vis bientôt qu'ils ne pouvaient pas vivre ensemble et qu'ils avaient tous les deux peur l'un de l'autre. Le maki gris semblait cependant avoir l'avantage sur le vari, attendu qu'il avait beaucoup plus de légèreté et de souplesse.

En interrogeant les naturels du pays sur les mœurs de ces quadrupèdes, j'appris que dans l'état de liberté ils ne se contentaient pas, pour se nourrir, de manger les fruits nombreux que l'on rencontre dans les forêts de Madagascar; on m'assura qu'ils faisaient aussi la guerre aux oiseaux, et j'avais d'autant plus lieu de me défier de cette assertion, que mon vari vivait en parfaite intelligence avec un perroquet noir, qui se tenait presque toujours perché sur son dos ou sur sa tête. De plus, j'avais plusieurs fois offert des oiseaux morts à mon vari et il n'avait jamais cherché à y toucher. Voulant cependant me convaincre du fait d'une manière positive, je fis un jour entrer dans une grande volière, composée de très-jolis oiseaux du pays dont j'étudiais les mœurs, mon vari et mon maki gris.

Tant que je restai présent, ils m'observèrent et ne bougèrent pas; les oiseaux seuls, qui semblaient présager leur malheureux sort, se précipitaient dans tous les sens et venaient se heurter contre les barreaux de la cage. Je m'éloignai un instant, et à peine avais-je disparu, que j'entendis les cris plaintifs des oiseaux et le tapage épouvantable que faisaient les makis. J'accourus de suite; mais ma présence ne les arrêta plus et ils continuèrent l'affreux massacre qu'ils avaient commencé.

Avec leurs pattes ils saisissaient au vol tous les oiseaux, et, les portant entre leurs dents, ils les décapitaient et suçaient leur sang. La porte de la cage était trop petite pour qu'il me fût possible d'entrer et d'arrêter le massacre. Je fus obligé de rester triste spectateur d'un événement qui me privait de tous mes jeunes élèves.

Il ne restait plus debout qu'un gros corbeau, qui avait reçu un coup de fusil dans l'aile et qui commençait à reprendre des forces. Blotti dans l'encognure de la grande cage, il attendait de pied ferme les assaillans, et lorsque le vari, qui agissait avec adresse et précaution, voulut lui saisir la tête, celui-ci lui lança un coup de son énorme bec qui lui creva l'œil et le fit mourir quelques jours après. Mon maki gris mourut le lendemain d'une indigestion. Ce fut ainsi que je perdis dans un instant toute ma petite ménagerie, qui avait nécessité des soins assidus pendant plusieurs mois.

Le VARI proprement dit, BUFFON. *Vari-and* (malgache); *Varicossi*, FLACOURT.

« Le vari est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Ces animaux sont furieux comme des tigres et font tant de bruit dans les forêts, qu'il suffit d'en entendre deux pour croire qu'il y en a une bande.

« La voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle épouvante lorsqu'on l'entend pour la première fois. Ce maki ne diffère pas moins du mococo par sa conformation que par son naturel. Il a en général le poil beaucoup plus long et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître; car, au reste, il varie du blanc au noir et au pie, par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus long et plus gros à proportion que le mococo; les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils; les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paraissent rouges. »

Lorsque cet animal est pris jeune, il perd une grande partie de sa férocité et devient aussi doux que le mococo. Après avoir rapporté la description de BUFFON, je me permettrai d'ajouter quelques observations sur un jeune vari que j'ai élevé moi-même et qui m'a tenu fidèle compagnie pendant mon séjour à Madagascar, c'est-à-dire pendant un an.

Le vari noir à bandes blanches et le vari blanc tacheté de noir et à queue noire, sont deux variétés que l'on rencontre assez communément à Madagascar, et dont les belles peaux pourraient être travaillées et devenir des objets de luxe.

La seconde variété étant celle que j'ai élevée, je vais en parler avec tout l'intérêt que ce charmant animal a toujours inspiré à ceux qui ont été témoins de sa gen-

tillesse. J'ai acheté ce jeune vari à un matelot venant de Tamatave, et l'on m'a assuré qu'il était rare, tandis que l'autre variété au contraire était très-commune.

Son poil est long, doux et cotonneux. Sa tête est noire, les oreilles et la barbe blanches. Il existe de chaque côté à la hauteur des pattes de devant une large tache d'un noir très-foncé, qui enveloppe la cuisse et l'épaule. Les mains et les pieds sont noirs. Une forte tache noire se montre aussi sur les cuisses.

Ce vari était d'une douceur extrême; il me suivait partout comme un petit chien, même lorsque je me promenais à Sainte-Marie, sur le quai, au milieu des étrangers. Il sautait volontiers sur l'épaule des personnes qui le caressaient, et en lui donnant des figues bananes, on était certain de s'en faire un ami. C'était même en en tenant une à la main que je l'avais habitué à me suivre. On m'a assuré qu'en vieillissant ce quadrupède devenait farouche et méchant, et j'ai eu lieu plusieurs fois de reconnaître que le naturel du mien changeait avec l'âge.

Ce maki était très-vorace; il aurait passé la journée à manger des bananes ou des gouillaves. Il les saisissait avec ses mains, les portait avec vivacité à sa bouche, et après en avoir détaché la peau, il enfonçait, au risque de s'étrangler, le fruit entier dans sa gorge et levait la tête en l'air, afin de retenir le jus, qu'il savourait avec délices.

Le perroquet noir, dont j'ai déjà parlé, placé sur sa tête, venait lui voler des morceaux de banane, et tous deux vivaient en parfaite intelligence.

J'ai dit aussi que ce maki mourut à la suite d'un coup de bec que mon corbeau lui avait lancé dans l'œil.

L'autre variété, qui avait été tuée à Tintingue par mon noir chasseur, était beaucoup plus grosse et paraissait aussi bien plus âgée. Tout son corps, d'un noir foncé, était traversé à la hauteur des premières pattes par une bande horizontale blanche. Les pattes étaient blanches et les mains noires. Les jambes de derrière avaient les mêmes couleurs, ainsi que la queue, qui était longue et velue. Tout le corps était très-velu et le poil doux, cotonneux et très-propre. Il avait la tête noire et la collerette, qui entoure les oreilles et le menton, blanche. Le dessous du corps était entièrement noir, à l'exception du collier, qui était blanc, et des quatre mains, qui étaient ornées d'un liseré blanc.

Les varis sont en général très-agiles; ils habitent les forêts et se tiennent par bandes sur les arbres. On les voit souvent debout ou plutôt assis sur leur derrière, les pattes de devant étendues, comme s'ils voulaient embrasser les rayons du soleil. Ils paraissent comme en contemplation devant cet astre divin, ce qui prouve que cet animal est des plus frileux. Celui que j'ai élevé se tournait souvent vers le soleil, et se drapait avec sa queue dès qu'il était placé à l'ombre.

Les makis en général aiment beaucoup à se suspendre aux branches au moyen de leurs pattes de derrière : portant alors tout le corps en avant, ils se balancent avec grace et saisissent dans cette position, avec beaucoup de gentillesse, les fruits

qu'on leur présente. Il paraît certain que l'on rencontre dans l'intérieur des terres des varis qui sont entièrement blancs et qu'il en existe des variétés de beaucoup de couleurs. M. THOURETTE, envoyé à Tannanarive, en 1831, pour négocier au nom du Gouvernement français avec la reine des Hovas, m'assura en avoir rencontré de tout blancs et d'autres variétés : comme je ne les ai pas vus, je ne puis les décrire; je me bornerai à parler du plus grand des varis que j'aie pu me procurer et qui avait été rapporté de Tannanarive, capitale du gouvernement de Hova, par un missionnaire anglais; il me fut offert par M. TELFERT, médecin anglais, président de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, et je l'échangeai au cap de Bonne-Espérance avec M. VERREAUX fils pour des oiseaux de ce pays.

Ce superbe maki-vari est sans contredit le plus gros des varis que j'aie vu venant de Madagascar, et je pense que c'est peut-être celui connu des Madécasses sous le nom de *Babacot* et pour lequel ils ont tant de vénération.

Il est entièrement d'un roux très-clair; son poil est velu comme celui des autres varis. Sa tête est assez large et comme encapuchonnée.

Pendant que j'étais à Tamatave, j'ai vainement cherché à me procurer le babacot par l'intermédiaire des Hovas ou des Malgaches; aucun d'eux ne voulut s'en charger.

LA GRANDE ROUSSETTE (*Fanii*).

La roussette de Madagascar est je crois la même que celle que l'on rencontre à Bourbon et à Maurice. Sa tête a la forme de celle du loup; elle est d'un roux clair, ainsi que tout le cou. Les oreilles sont d'un brun foncé satiné. Le museau et le tour des yeux sont noirs. Tout le dos est d'un brun foncé mêlé de roussâtre. Les yeux sont roux.

La couverture des ailes est revêtue d'une espèce d'épiderme d'un brun foncé. Les ailes, qui sont très-longues, sont en éventail et se déploient et reploient à volonté. Les pattes et leurs membranes sont noires; elles sont formées de cinq longs doigts de même couleur. Le corps est arrondi à sa partie postérieure et n'est pas garni de queue. Tout le corps est velu. Le poil dont il est couvert est rude sur la tête et le cou, et soyeux sur le dos; en dessous le cou est roux et toute la poitrine d'un gris roussâtre.

Ce mammifère est commun à Madagascar et sa chair est considérée comme un excellent manger. Elle est blanche et rappelle celle d'un jeune poulet.

Les chauves-souris de Madagascar se tiennent pendant le jour sur les arbres dans les forêts. On en voit souvent une grande quantité accrochées aux mêmes branches. On les voit voler pendant la nuit; mais au lieu de raser la terre comme les petites chauves-souris et d'avoir comme elles un vol rapide, elles volent très-lentement et s'élèvent très-haut. (Je parle ici de leur vol habituel.)

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY

Pour prendre les chauves-souris, les naturels du pays emploient un moyen qui leur réussit souvent.

Le littoral étant bordé d'arbres sauvages et souvent de forêts, ils tendent un grand filet, qu'ils attachent d'un côté aux branches les plus élevées d'un grand arbre et d'un autre à un poteau qu'ils plantent dans l'eau, sur le bord de la mer, de manière à barrer le sentier qui se trouve situé en avant de la forêt où se réfugient ces animaux; le soir, lorsque la nuit commence à paraître, ils allument un grand feu derrière le filet et alors les chauves-souris viennent se prendre dans le piége; elles s'accrochent dans les mailles au moyen de leurs ongles recourbés et ne peuvent plus se débarrasser. Il faut alors les prendre avec les plus grandes précautions, car elles sont armées de dents très-dangereuses. Elles nichent dans le creux des arbres, et quand on les dérange, elles emportent leurs petits attachés à leurs mamelles.

LA MUSARAIGNE (*Sisi*), Buffon.

La musaraigne, qui est très-commune à l'Isle-de-France, se rencontre aussi à Madagascar. Elle est de la grosseur de la souris et se rapporte assez bien à l'espèce ordinaire, connue sous le nom de musette. Cette musaraigne a les oreilles courtes et nues; elle est grisâtre, teinte de roux, couleur qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Elle exhale une odeur si forte de musc, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Les chats ont une répugnance bien grande pour la saisir. Ils ne la mangent pas. Il suffit qu'elle ait touché à un objet pour qu'il soit imprégné d'une odeur de musc qu'il est difficile de faire passer. Elle vit dans les champs et vient fréquemment dans les maisons.

LE HÉRISSON DE MADAGASCAR (*Soki*), d'après Flacourt *Sora*.

J'ai trouvé à Madagascar un hérisson qui m'a paru beaucoup différer de celui de France; je vais en donner la description. Comme j'ai fait hommage au Muséum du seul individu que j'aie pu me procurer, MM. les professeurs de l'établissement décideront s'il doit former le type d'un genre nouveau.

Ce hérisson est petit, armé de poils et de piquans qui défendent tout son corps et qui lui servent d'armure. Il est d'un brun foncé parsemé de gris. Ses pattes portent cinq doigts armés d'ongles crochus. Son corps forme naturellement la boule, même quand il n'est pas roulé. Son museau est court et relevé à son extrémité; les pattes et les cuisses sont couvertes d'une soie grise, ainsi que le dessous du corps; l'œil est petit et noir; la bouche est armée de petites dents aiguës. Cet animal se tient dans le bois pourri. Il sort de sa retraite pendant la nuit et il se nourrit de fruits pourris. Les naturels prétendent qu'il mange les excrémens des zèbres. On dit que sa chair est délicate et bonne à manger.

DU TANREC ET DU TENDRAC, Buffon.

Tanrec soyeux.

Ces deux quadrupèdes ont du rapport avec les hérissons, mais ils en diffèrent sous plusieurs points de vue, et particulièrement parce qu'ils ne se roulent pas en boule. Il y a des tanrecs de deux espèces et peut-être de deux races différentes: le premier, qui est de la grosseur de notre hérisson, a le museau allongé et proportionnellement plus long que le second; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquans que le second.

Sa couleur est d'un roux clair. On le mange à Bourbon et à Maurice, où il est très-commun. Je ne l'ai jamais rencontré à Madagascar. Il se creuse des terriers, s'engourdit pendant plusieurs mois, et pendant cette espèce d'assoupissement il perd tout son poil, qui revient après son réveil.

Tanrec de Madagascar.

Buffon le désigne sous le nom de tendrac, pour empêcher qu'il soit confondu avec le premier.

Cet animal a le corps allongé et couvert d'un poil dur comme du crin et qu'il hérisse quand il est en colère. Sa tête est très-allongée, et son museau pointu et étroit. Ses oreilles sont saillantes et cependant plus courtes que chez l'autre espèce. L'œil est petit, très-vif et noir. Les pattes sont courtes et munies de trois doigts armés de griffes saillantes.

Le train de derrière est arrondi, sans queue et garni de longs poils formant brosse. Le dessus du corps est d'un brun nuancé de jaune pâle moucheté de noir. En dessous il est d'une couleur roussâtre. Cette variété est beaucoup plus petite que la précédente. Les Malgaches la mangent et on assure que sa chair est délicate.

Le tendrac court pendant la nuit et se tient le jour caché dans son terrier.

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR, Buffon.

Jambes courtes, corps allongé, tête longue, oreilles larges et courtes, queue couverte de longs poils.

Couleur d'un brun roussâtre, mélangé d'un fauve rouge; cette dernière couleur est surtout prononcée sur les faces latérales de la tête, ainsi que sous le ventre et le cou.

Cette petite fouine diffère de celles d'Europe par la couleur, qui est plus rou-

geâtre, et par la queue, qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine et qui se termine en une pointe très-déliée.

Cet animal cause de grands ravages dans les poulaillers, où il mange les poules, les pigeons, les œufs, etc.; il bondit plutôt qu'il ne court et est d'une vivacité extraordinaire.

L'ayant eu vivant, mais pendant peu de temps, je remarquai que pendant son sommeil il avait l'habitude de se rouler en boule et de se draper avec sa queue. Dans l'état de captivité, je le nourrissais avec des débris d'oiseaux, sur lesquels il s'élançait dès qu'il les apercevait. Il mourut au bout de quelques jours, et je le donnai à M. Verreaux fils en passant au cap de Bonne-Espérance. Ce quadrupède est assez commun à Tintingue, Tamatave, et sur les divers points de la côte que j'ai visités.

LA BELETTE GRISE (Madagascar *Fanann*).

Cet animal, que je crois avoir reconnu pour une belette, n'a été que fort peu de temps à ma disposition, aussi ne pourrai-je donner sur son compte que de faibles renseignemens.

En descendant à Tamatave, où je relâchai avant d'arriver à Bourbon, j'achetai ce quadrupède à un naturel du pays, et le lendemain je le portai à bord dans une cage rotinée. En peu de temps il parvint à manger le rotin et à sortir de sa cage, mais comme il était attaché par la patte au moyen d'une corde, je l'empêchai de s'évader et le fixai contre le bord.

Cet animal, on ne peut plus méchant, cherchait à mordre tout ce qui l'approchait, et dans sa rage il se couchait et se déchirait le ventre et les pattes. Il rongeait le bord du navire et parvint à mordre jusqu'au sang un matelot qui passait imprudemment près de lui.

Le marin, justement irrité, coupa la corde et le jeta à l'eau sans me prévenir. Mon intention était de le tuer et de l'empailler, mais le malheur était devenu irréparable. Il lutta très-longtemps contre les flots et était encore vivant lorsque nous le perdîmes de vue.

Je ne puis alors le décrire que de mémoire.

Son corps était allongé et zébré de blanc et de noir. Les poils étaient assez longs et rudes au toucher; lorsqu'il se mettait en colère il les hérissait.

Il se couchait souvent et ramassait sa tête entre les pattes de devant. Sa queue, garnie de poils, n'était pas très-longue. Il répandait une odeur fort désagréable.

On m'assura qu'il était commun à Tamatave et qu'il causait de grands dégâts dans les basses-cours.

LE CHIEN (*Chiva*).

Il existe à Madagascar un chien qui a du rapport avec celui de berger, mais cependant qui m'a semblé être une race croisée. Il est de moyenne taille; son poil est ras, les oreilles courtes et pointues, le museau un peu allongé.

Ces animaux sont aussi familiers que les nôtres, cependant depuis l'hivernage de 1831, qui a été témoin d'une disette affreuse dans le pays, ces animaux, se trouvant délaissés à la mort de leurs maîtres, se répandirent dans les forêts et n'en sortirent que pour entrer dans le cimetière français de Tintingue. Après avoir escaladé la palissade, ils déterraient les cadavres et emportaient avec eux des membres déchirés.

Les Européens ont apporté, il y a une vingtaine d'années, des chiens de Terre-Neuve et de gros boule-dogues, dont il existe encore des descendans à Sainte-Marie. Quelques-uns des employés et des traitans ont des chiens de chasse de race européenne, ainsi que des chiens croisés et abâtardis de différentes espèces dont on se sert pour la garde des habitations.

LE CHAT (*Pous*).

Il paraît que le chat a été apporté à Madagascar par les Européens, aussi celui qu'on rencontre dans le pays ne diffère-t-il pas du nôtre.

Les chats de Madagascar sont généralement farouches et très-portés à rester sauvages. Ils font la guerre aux poulaillers et aux pigeonniers et sont un véritable fléau pour les basses-cours. Ils détruisent presque toutes les couvées et semblent d'accord avec les rats pour empêcher d'élever les petits.

Du reste les chats de Madagascar rendent généralement les services que l'on retire ailleurs de ces animaux, et j'ai eu lieu de m'apercevoir que lorsque l'on en avait un attaché à sa maison, on se préservait facilement de rats et de souris.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR (*Hansirac*, *Fosch*), BUFFON.

BUFFON décrit cette espèce, qui diffère des écureuils d'Europe par la taille, par la couleur et par la longueur de la queue.

Cet animal n'est pas commun et je n'ai pu m'en procurer qu'un seul, qui fut mal préparé; aussi, lorsque j'arrivai au cap de Bonne-Espérance, ne lui restait-il plus de poils. Je donnai sa peau à M. VERREAUX fils, naturaliste. Il avait été tué dans la forêt de Tintingue.

LE RAT DE MADAGASCAR (*Titi*).

Ce quadrupède, que l'on rencontre à Madagascar, est de la grosseur d'un petit rat de France.

Son corps est gris, allongé; sa tête et sa queue sont d'une nuance roux foncé. Son poil est ras et son museau allongé, très-osseux et noir, avec des nuances d'un bleu très-pâle. Le dessous du corps est d'un gris cendré. Ce petit animal vit dans les bois et grimpe sur les arbres comme les écureuils. Il affectionne particulièrement le palmiste. Il paraît qu'il se nourrit de sa substance. On m'a aussi assuré qu'il mangeait les voara, fruits du pays.

Il est connu à Sainte-Marie sous le nom de titi. Il n'est pas commun.

Buffon observe que, puisqu'il n'a pas d'ongles saillans aux pieds, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats et se rapprocher de l'écureuil et du palmiste.

Cet animal est très-vif, mange comme les écureuils et pousse un petit cri dans le genre de ce dernier; il est très-méchant et ne s'apprivoise pas : il ne sort guère que la nuit.

DU RAT DE FRANCE ET D'EUROPE (*Valave*).

Comme dans toutes les autres colonies, le rat d'Europe s'est acclimaté à Madagascar, et après avoir été apporté par les navires européens, il cause de grands ravages dans le pays.

Les Malgaches de la côte lui ont donné le nom de *valave*.

La souris d'Europe est aussi très-commune à Madagascar et elle est aussi connue sous le nom de *sisi*, parce que les naturels la confondent avec la musaraigne.

LE SANGLIER DE MADAGASCAR, LE SANGLIER A MASQUE (*Sus larvatus*), Cuv.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec celle du cochon ordinaire par ses formes générales, et par le nombre et la disposition de ses dents : ses défenses ne sont pas plus saillantes que celles de notre sanglier; mais elle est fort remarquable par la protubérance assez volumineuse qu'on remarque de chaque côté de son museau, un peu au-delà des canines, et qui renferme dans son intérieur un renflement des os de cette partie. On la trouve à Madagascar et dans la partie de l'Afrique qui avoisine cette île. Sa chair est délicate et recherchée.

Indépendamment de cette espèce, j'ai vu communément à Madagascar un cochon qui m'a paru le même que celui que j'avais remarqué aux îles du cap Vert. Peut-être cette espèce, apportée par des marins, se sera-t-elle acclimatée et propagée dans le pays.

MM.

L'AYE-AYE MADÉCASSE (*Cheiromys Madagascariensis*).

Je n'ai jamais vu cet animal à Madagascar, et cependant j'ai fait toutes les recherches possibles pour me le procurer. Je savais qu'il était très-recherché par les naturalistes et que ce serait une découverte intéressante pour la science. Il n'existe pas à Sainte-Marie : je pense que M. Bernier, médecin de la marine, qui possédait une superbe collection au moment de mon départ, aura pu se le procurer à la grande terre, qu'il a habitée pendant quelque temps.

LE CHEVAL.

Il existe très-peu de chevaux à Madagascar et ce sont les Anglais qui les apportent aux Hovas. J'en ai vu de deux races bien différentes. La première et la plus répandue est celle de Batavia; la seconde est celle du cap de Bonne-Espérance. On m'a assuré que l'on voyait à Tannanarive, capitale du royaume d'Émirne, quelques chevaux arabes, et cela m'a paru d'autant moins extraordinaire que les Hovas sont avec ces derniers en relations de commerce.

Après le combat de la Pointe à Larhée en 1829, les Français, poursuivant les Hovas en déroute, capturèrent plusieurs chevaux de race anglaise. Ils appartenaient sans doute à des généraux. Le commandant de l'expédition les offrit à plusieurs officiers, mais ces animaux dépérirent bientôt et moururent faute de soins et de nourriture convenable.

Les difficultés de terrain qui se rencontrent à chaque instant dans ce pays permettent peu d'avoir des chevaux, et je doute que l'on réussisse à les naturaliser dans l'île.

Il existe dans tout Madagascar une grosse carapaque qui s'attache aux chevaux et aux bestiaux et finit par les faire périr, si on n'a pas le plus grand soin de les étriller tous les jours. J'ai vu à l'habitation de Tsaraak, à Sainte-Marie, deux ânes de Mascate, qui étaient devenus presque sauvages et semblaient pleins de vigueur et de santé.

En touchant à Tamatave, avant de partir pour la France, j'y vis plusieurs chevaux qui paraissaient peu vigoureux; ils appartenaient à des Anglais ou à des traitans français.

LE BOEUF (*Aumb*).

Le bœuf de Madagascar est un zébu. Il porte sur le cou et à la naissance du dos une bosse charnue. Son air est farouche et sauvage et sa tête est garnie de belles cornes, généralement beaucoup plus longues que celles de notre bœuf d'Europe.

Les bœufs de la grande terre de Madagascar sont très-gros et parviennent souvent à une taille extraordinaire.

Ceux qui composent les troupeaux du Gouvernement à Sainte-Marie, sont généralement maigres et de petite taille. J'attribue cela aux mauvais pâturages de Sainte-Marie et surtout au peu de soins que l'on prend de ces bestiaux. Ceux qui les gardent sont les noirs militaires engagés du Gouvernement. On prend de préférence pour cet emploi les moins valides ou ceux auxquels on reconnaît le moins d'intelligence. Au lieu de conduire leurs troupeaux au pâturage pendant la nuit et aux heures du jour où l'on rencontre un peu de fraîcheur, ils les laissent dehors à l'ardeur du soleil. Les bœufs, fatigués, se couchent, et quand vient le soir on les fait rentrer, en sorte que ces malheureux animaux ayant à peine mangé, finissent par devenir étiques. Il résulte de là que les employés ont de très-mauvaise viande, tandis qu'au contraire les traitans de la grande terre mangent une viande excellente.

Les vaches donnent généralement très-peu de lait; il suffit à peine pour nourrir le jeune veau, et celui que j'ai bu m'a toujours paru désagréable. J'envoyais celui que nous pouvions nous procurer aux malades, et ils trouvaient qu'il était très-fade et aqueux.

Les taureaux de Madagascar sont énormes et ressemblent à des buffles. Ils sont méchants et dangereux. Ils sautent avec une grande légèreté et franchissent facilement les palissades qui terminent l'enceinte dans laquelle on les renferme. J'en ai vu un, que l'on avait laissé seul dans le parc, franchir une palissade de plus de sept pieds de haut pour aller rejoindre ses génisses. Ces animaux rentrent dans le parc en revenant du pâturage.

On fait à Madagascar un grand commerce de bœufs, et les îles de Bourbon et Maurice, qui en font une grande consommation, viennent s'approvisionner sur les différens points de la côte.

Il y a quelques années que, pour une piastre (cinq francs), on se procurait un beau bœuf, et il suffisait souvent d'un clou pour avoir en échange un veau ou une génisse. Aujourd'hui les choses sont bien changées et il est impossible de se procurer un bœuf à moins de douze ou quinze piastres dans le pays, ce qui rend la viande très-chère aux îles de Bourbon et Maurice. Il est rare que dans une traversée les capitaines ne perdent pas quelques-uns de ces animaux, et je crois même qu'ils comptent généralement sur un quart dans une traversée de quinze jours. Il résulte de ces inconvéniens, et surtout de la cherté du foin, qu'un bœuf rendu à sa destination vaut au moins cinquante piastres.

J'ai souvent admiré l'adresse des Malgaches lorsqu'ils veulent saisir un bœuf au milieu du troupeau, soit pour le conduire à bord, soit pour le traîner à la boucherie. Après avoir choisi et désigné sa victime, le Malgache lance son lacet sur la tête de l'animal, et lorsque le nœud-coulant embrasse bien ses cornes, il tend la corde et serre la boucle. Devenu maître du bœuf, il l'amène à lui et le conduit à

la nage à bord du navire où il veut l'embarquer. Là on le hisse à bord à l'aide du cabestan et on le place dans l'entrepont.[1]

OISEAUX.

I. RAPACES.

FAUCON GRIS A VENTRE BLANC (*Firas*).

Cette jolie espèce est à peu près de la grosseur de notre faucon d'Europe et a beaucoup de rapports avec lui; il est d'un gris foncé et satiné en dessus; en dessous tout le corps, le cou et le dessous des ailes sont d'un blanc sale. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a en dessous des lignes irrégulières, horizontales et très-rapprochées, d'un jaune doré produisant l'effet d'une indienne. Les pattes sont jaunes et les serres noires. Le mâle a le dessous des ailes gris avec des taches noires.

Cet oiseau est assez commun à Sainte-Marie et à la grande terre. Il offre beaucoup de variétés dans la répartition des nuances et des couleurs. Il est quelquefois d'une couleur fauve ou rousse sur le dos. Il vit dans les bois et se rapproche souvent des habitations; il fait la guerre aux petits oiseaux.

PETIT FAUCON MOUCHETÉ (*Itskits*).

Cet oiseau est le plus petit des rapaces que l'on rencontre à Madagascar. Il est d'une couleur fauve plus ou moins claire, marbrée de taches noires irrégulières. Le dessous du corps offre les mêmes nuances et les mêmes dessins, mais les ailes sont grises depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité des pennes. Il en est de même du dessous de la queue, qui est marbrée de jaune et de noir. Le bec est noir, recourbé en avant; les pattes brunes, et l'œil est vif et rougeâtre. Cet oiseau est très-commun à Madagascar, il fait la guerre aux petits oiseaux, et comme il plane souvent et qu'il n'est pas farouche, on se le procure très-facilement. Il est de moitié moins gros que nos éperviers.

ÉPERVIER CHANTEUR (*Fiac*).

Ce superbe oiseau de proie est sans contredit le plus beau de cet ordre que l'on rencontre à Madagascar. Il est de la même grandeur que celui que l'on trouve au

---

1 J'ai lu dans le Dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts, qu'on avait vu dans l'intérieur des terres de Madagascar un très-gros zébu blanc; je pense que c'est tout simplement une variété de celui que j'ai indiqué. Je n'en ai jamais entendu parler.

cap de Bonne-Espérance et qui a sous tous les rapports beaucoup de ressemblance avec lui. Son plumage est d'un gris cendré et comme satiné. Les grandes plumes et les pennes des ailes sont d'un noir très-foncé avec un rebord blanc. Vers la partie intérieure, l'aile est marbrée de blanc, mais ce dessin est peu apparent, attendu qu'il est placé sur un fond gris.

Les plumes de la queue sont noires, bordées de blanc et traversées dans le milieu par une large bande blanche placée horizontalement. La naissance de la queue est ornée de nombreux dessins noirs et blancs, très-réguliers. Ils sont surmontés d'une bande noire et de deux taches de même couleur, tranchant très-bien sur le gris. En dessous, le cou et la gorge sont gris; mais le ventre, la queue et la partie antérieure des ailes sont d'un blanc obscur et ornés d'une grande quantité de lignes noires, irrégulières et horizontales, formant une très-belle zébrure. Les pennes des ailes et celles de la queue sont de la même couleur qu'en dessus. Les cuisses sont revêtues de plumes assez épaisses; les pattes sont longues, d'un jaune foncé et couvertes de tubercules. Les yeux sont grands et noirs, et entourés d'une partie charnue qui est, ainsi que la paupière, d'un jaune pâle; le bec est fort, noir et jaune à sa base.

Ce bel oiseau est rare à Sainte-Marie; mais on le rencontre assez fréquemment à la grande terre, où il est la terreur des poulaillers. M'étant procuré trois de ces oiseaux, j'en ai offert un au Muséum de Paris, le second a été donné au cap de Bonne-Espérance à M. Verreaux fils, et le troisième fait partie de ma collection. Ils différaient du reste très-peu de ceux que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, et je ne le signale pas comme nouvelle espèce.

ÉPERVIER ROYAL (*Vourmahelal*).

Ce bel oiseau, qui n'a encore été, que je sache, décrit par aucun auteur, se rapproche, comme le précédent, du groupe des aigles; il a beaucoup de rapports, pour la taille et la robe, avec un petit aigle que je me suis procuré au cap de Bonne-Espérance. Il est connu des Européens sous le nom d'oiseau du Roi, et c'est, dit-on, du nom de *vourmahelal* que vient celui de *vourmaher*, donné par le roi conquérant Rhadama, à sa garde formée à l'européenne. Vourmahelal signifie oiseau fort, et il est à supposer, d'après cette qualification, qu'il n'existe pas à Madagascar d'oiseau plus noble, plus guerrier et qui mérite mieux le nom qui lui a été donné. Il est un peu plus gros que le papang, mais ses formes sont beaucoup plus gracieuses et son *facies* a en général plus de rapport avec celui de l'aigle. Son plumage est noir ou d'un brun très-foncé, parsemé de taches jaunes et blanches. Sa tête est noire, un peu aplatie; son œil est jaunâtre, grand et très-vif. En dessous l'oiseau est beaucoup plus joli; il est entièrement d'un jaune fauve pâle, zébré de

noir dans tous les sens. Le dessous des ailes offre l'aspect d'un damier par la régularité des taches jaunes et noires qu'on y voit. Les pattes sont brunes, ornées de plumes grises très-fournies et armées de serres très-longues.

Cet oiseau est d'une force extraordinaire. On m'a assuré qu'il n'était pas rare à la grande terre; mais il n'en est pas de même à Sainte-Marie, où je n'ai pu me le procurer qu'une seule fois. Je l'ai conservé plusieurs jours vivant.

Il est question dans l'ouvrage de BUFFON[1] d'un oiseau appelé *roc*, qui aurait de grands rapports avec le condor, et qui serait beaucoup plus gros que l'aigle de première dimension. BUFFON regarde comme fabuleuse la description qu'on donne de cet oiseau. Pour ma part, je n'en ai jamais entendu parler.

Espèce ayant quelque rapport avec la précédente.

Il existe un oiseau assez commun à la grande terre, mais rare à Sainte-Marie, dont les habitudes sont les mêmes que celles du vourmahelal avec lequel les Malgaches paraissent le confondre. Il en diffère cependant sous beaucoup de rapports. Il est plus petit de taille, d'un gris nuancé de brun et de noir; la tête et le cou marbrés ou zébrés de brun et de blanc; les couvertures des ailes d'un brun très-foncé. La queue longue, grisâtre, blanche à sa base avec quelques zébrures et quelques taches fauves. Les yeux rouges, grands, très-vifs; le bec noir. Les parties inférieures du corps sont d'une couleur blanche, parsemée de quelques taches brunes.

AIGLE BRUN NUANCÉ DE FAUVE (*Papang*).

L'oiseau connu à Madagascar sous le nom de *papang*, m'a semblé être un aigle, et peut-être est-ce de lui que BUFFON a voulu parler en le désignant sous le nom d'aigle de Pondichéry. Il est du reste beaucoup plus petit que ceux connus jusqu'à ce jour. Son plumage est brun dessus avec des nuances fauves; la poitrine et le ventre roux; les grandes pennes des ailes noires. Les cuisses sont garnies de plumes imitant des poils. Les pattes jaunes et ridées armées de serres très-crochues et noires. Le bec, qui est jaune et grisâtre à sa base, est fort et très-recourbé. Les yeux sont noirs.

Les Malgaches semblent avoir une grande vénération pour ces oiseaux, et comme ils n'osent pas les tuer, il est difficile de se les procurer par leur intermédiaire.

Les *papangues* mangent les poules, les rats et les autres animaux de petite espèce. On les voit se réunir en grand nombre autour des terres que les naturels veulent défricher. Le moyen employé par eux de mettre le feu aux parties boisées force

---

1 BUFFON-SONNINI, tom. 38, p. 205.

les rats à quitter leur retraite, et ces oiseaux carnassiers, planant alors au-dessus, attendent avec impatience l'occasion de fondre sur leur proie.

On m'a assuré que cet oiseau existait aussi à Bourbon et qu'il y avait conservé son nom malgache. On l'appelle aussi mangeur de poules.

EFFRAIE DE MADAGASCAR (*Vourondoul*).

Cet oiseau, dont il n'est parlé dans aucun ouvrage, existe à Madagascar et y est assez commun. Il ne diffère de l'espèce d'Europe que par sa taille d'un tiers plus forte, et parce que les taches qui sont répandues sur le dos et les couvertures des ailes sont d'une teinte plus foncée. Le cou et le ventre, au lieu d'être blancs comme chez l'effraie d'Europe, sont d'un joli roux clair, parsemé de taches noires. Les ongles sont noirs et très-crochus; les cuisses sont d'un roux foncé.

Ce bel oiseau ne vole que la nuit; il se tient dans le creux des arbres. M'en étant procuré un individu vivant et l'ayant conservé pendant plusieurs jours dans une cage, où je le nourrissais avec de la viande, j'ai pu me convaincre qu'il avait les mêmes habitudes que l'effraie d'Europe.

Les naturels appellent cet oiseau *emponsave* (sorcier) : il est pour eux un objet sinistre et en l'apercevant ils croient voir le diable. J'ai été obligé de promettre des récompenses aux naturels, s'ils m'apportaient cet oiseau; en employant ce moyen je n'ai pu en obtenir qu'un seul, et encore à condition que je dirais l'avoir pris moi-même. Rien de plus plaisant que les grimaces et l'air épouvanté des Malgaches lorsqu'ils apercevaient l'oiseau du diable renfermé dans ma cage; ils partaient en criant *mahola vaza* (fou de blanc).

LE HIBOU OU DUC DE MADAGASCAR (*Bere*).

Ce bel oiseau est un des plus grands du pays. Il est d'une couleur brune, marbrée de roux et de blanc : sur la tête et le cou les taches sont plus grandes. Les couvertures des ailes et le dos sont ornés de dessins jaunâtres. Le dessous du corps est zébré de blanc, de noir et de jaune. Les pattes sont blanchâtres et ornées de lignes parallèles fauves, qui font un très-bon effet : on en aperçoit également sous le dessous de la queue, qui est blanche; les deux dernières lignes qui sont sur les pennes de la queue sont noires et très-larges. L'œil de l'oiseau est grand et rougeâtre.

J'ai eu deux de ces hibous vivans; mais j'ai été obligé de les tuer de suite, dans la crainte de devenir pour les Malgaches un sujet de terreur. Le hibou de Madagascar n'a pas encore été décrit et j'ai rapporté les deux premiers en Europe. J'ai fait présent du plus beau au Muséum de Paris. Ce hibou de Madagascar est très-rare à Sainte-Marie, mais on le rencontre plus fréquemment à la grande terre.

MM.

II. PASSEREAUX.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE DE MADAGASCAR, *Schet-be* (*Batara schet-be*, Dict. d'hist. nat.).

Cet oiseau se rapproche beaucoup de notre pie-grièche d'Europe; son plumage est entièrement roux, avec quelques parties d'un brun foncé. Il a quelquefois deux bandes blanches sur les ailes.

La pie-grièche rousse est rare à Sainte-Marie. J'ai donné la seule que je possédasse à M. VERREAUX fils.

GRANDE PIE-GRIÈCHE VERDATRE (*Tcha-chat-bé*).

Cette espèce ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est verdâtre, et son bec, qui est un peu plus crochu. Je pense que ce dernier caractère doit faire supposer que ce n'est pas la même espèce.

Cette jolie pie-grièche se rencontre, mais rarement, à Tamatave sur la grande terre de Madagascar.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR DE MADAGASCAR — BÉCARDE A VENTRE BLANC, BUFF.

Cet oiseau, désigné dans BUFFON sous le nom de bécarde à ventre blanc, a beaucoup de rapports avec les pies-grièches. Son plumage est gris, nuancé de brun en dessus et blanc en dessous. Du reste, cet oiseau étant rare à Sainte-Marie, je n'ai pu me le procurer qu'une seule fois, et son état de détérioration était tel qu'il m'a été impossible de l'étudier comme je l'eusse désiré.

PIE-GRIÈCHE DE MADAGASCAR (*Tcha-chert*), BUFF.

N'ayant pas vu cet oiseau dont BUFFON donne la description, je n'en parlerai pas.

PETIT ÉCORCHEUR DE MADAGASCAR (*Cali-calic*), BUFF.

Je n'ai jamais rencontré cet oiseau.

DES MOUCHEROLLES (*Schet* de Madagascar).

1.re Espèce. Le *Schet.*

On nomme *schet*, dit Buffon (*sikets*, nom que j'ai recueilli sur différens points de la côte de Madagascar), un très-joli moucherolle à longue queue : il y a trois variétés bien distinctes par leurs couleurs, mais elles sont entièrement semblables par leurs formes.

J'ajouterai à la description qu'en donne Buffon, que la première des variétés dont il parle a les deux longues plumes de la queue divisées par deux côtes noires; les ailes sont garnies d'une longue tache et de traits blancs en dessous; la poitrine et le ventre sont blancs; les pattes sont noires.

Ce joli moucherolle est rare à Sainte-Marie; je n'ai pu m'en procurer que deux entièrement développés; dans le temps de la mue ils perdent leurs longues queues et les jeunes en sont dépourvus.

Cet oiseau habite les forêts : il vit d'insectes.

2.e Espèce. Le *Schet-all* ou *Sikets-all.*

Ce joli moucherolle a tout le dessous du corps d'un rouge-bai vif; l'iris de l'œil est jaune et la paupière bleue; les pattes sont noires. Il est plus commun que le précédent et se rencontre dans les mêmes lieux.

3.e Espèce. Le *Schet-vouloulou*, *Sikets-vouloulou.*

Il ne diffère du précédent que par la couleur des deux longues plumes de la queue. Au lieu d'être d'un rouge bai, elles sont d'un beau blanc avec les barbes extérieures bordées de noir, ce qui produit un effet charmant. C'est je crois par erreur que Buffon prétend que les schets de Madagascar se retrouvent au cap de Bonne-Espérance. J'en ai donné plusieurs à M. Verreaux fils, naturaliste au Cap, et il ne les connaissait pas. Il m'a donné en échange le moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli. Il est possible qu'on le rencontre à Ceylan, mais je penserais plutôt que c'est la variété qui m'a été adressée de l'Inde et qui diffère un peu de toutes les autres. Elle n'a pas de longs brins; les plumes de la queue, au nombre de douze, sont étagées et d'un rouge bai; le corps de l'oiseau est très-allongé, son bec est plus long que dans les autres moucherolles et garni de très-longs poils. La tête est fortement panachée, noire, à reflet verdâtre; le cou est d'une nuance moins foncée; la poitrine est d'un gris cendré, et tout le dessous du ventre est blanc. Les pattes sont noires. Le sikets-vouloulou se rencontre à Madagascar; il n'est pas commun et vit dans les bois avec les précédens.

Ces trois sikets ont été tués dans la forêt de Tsaraak, à Sainte-Marie.

MM.

J'ai vu au Musée de Rochefort un schet presque entièrement blanc. Je ne pense pas qu'il ait été rapporté de Madagascar, et j'ai tout lieu de croire qu'il vient de l'Inde ou de la Chine. N'ayant à ce sujet aucun renseignement positif, je me dispenserai de le décrire.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR, Buffon; *Kinkemavo*, vrai nom.

Cet oiseau, que je crois être l'*échenilleur gris à tête noire*, a été décrit par Buffon. Il est connu à Sainte-Marie sous le nom de *kinkemavo*. Il est rare, et dans l'espace d'un an, quoique je fisse chasser tous les jours, je n'ai pu m'en procurer que trois. Cet oiseau vit dans les forêts et se nourrit de mouches; son iris est noir.

LE DRONGO, Buffon (*Lanius forficatus*, Lath.); *Dong*, véritable nom.

Il paraît que les naturalistes qui ont donné des renseignemens au célèbre Buffon l'ont souvent induit en erreur, en lui communiquant les noms malgaches des oiseaux du pays que j'ai habité pendant un an. J'en trouve beaucoup qui sont défigurés et qui sont loin d'être les mêmes que ceux qui m'ont été donnés par les naturels eux-mêmes. Il me semble cependant que j'avais employé le meilleur moyen possible pour les obtenir exactement. J'appelais un grand nombre de noirs et leur demandais individuellement le nom de l'oiseau que je tenais à la main. Il est vrai de dire que, le langage n'étant pas le même dans toute l'île, les noms et surtout la prononciation doivent différer. A Sainte-Marie on connaissait l'oiseau dont je parle sous le nom de *dong*.

Le *dong* ou *drongo* se rapproche beaucoup du merle pour les habitudes. Il est très-commun à Madagascar et nous le mangions comme les merles. Sa chair est ferme et bien moins agréable que celle de ces derniers.

J'ai conservé en cage plusieurs de ces oiseaux, qui mangeaient volontiers des graines, des fruits et des insectes : ils étaient très-farouches, et je pense qu'il serait peut-être difficile de les apprivoiser. On y parviendrait cependant si l'on pouvait les avoir jeunes. Le dong a un chant fort agréable, et j'en ai entendu siffler et imiter les chants des autres oiseaux. Son œil est noir. Cet oiseau se rencontre au cap de Bonne-Espérance et en Chine. On trouve sur la côte de Malabar une variété plus grande.

DES MERLES.

MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR (*Ouravang*, Buffon); *Orova*, véritable nom malgache.

Ce merle, décrit par Buffon, est très-commun à Madagascar; il se nourrit de toute espèce de graines et de fruits. Il vit dans les bois et il est recherché pour la table par les Européens.

LE MERLE DE MADAGASCAR, Buffon (*Tanaombè*).

On prononce à Sainte-Marie *taenomb*, qui est le nom de l'oiseau. Il est toujours précédé du mot *vourou*, qui veut dire oiseau. Quelquefois ils abrègent le mot *vourou;* ils disent, par exemple, *vourt-aenomb.*

Buffon a également décrit cette espèce; j'ajouterai seulement qu'elle a les yeux noirs et vifs.

Cet oiseau est commun dans les forêts de Sainte-Marie. Nous le mangions souvent à notre table et nos chasseurs nous en rapportaient une grande quantité. Ses habitudes sont les mêmes que celles de nos merles d'Europe.

LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR, Buffon (*Saui-Jata*).

Je n'ai jamais rencontré cette espèce à Madagascar.

LE MERLE NOIR (*Vourou-Vatho*).

Cet oiseau, assez commun à Madagascar et connu sous le nom de *vourou-vatho* ou *batho*, a le plumage d'un noir foncé à reflet bleuâtre. On aperçoit vers le centre de chaque aile une large tache d'un beau blanc. Le ventre est grisâtre, parsemé de quelques plumes blanches. Le bec est noir, les pattes grises; l'œil est noir; la queue est assez longue.

Cet oiseau vit dans les forêts et se rencontre avec les autres merles. Il est assez rare à Sainte-Marie et je n'ai pu m'en procurer que deux. J'ai d'abord cru que c'était une pie-grièche et peut-être aurais-je dû persister dans ma première opinion.

On rencontre un oiseau ayant beaucoup de rapports avec celui-ci et avec l'espèce précédente, dont il n'est peut-être qu'une variété d'âge ou de sexe. Son corps allongé est en dessus et en dessous d'un noir peu foncé. Les ailes portent de chaque côté une tache blanche irrégulière en forme de flamme.

Une autre espèce, dont j'ai perdu le nom malgache, tient à la fois des merles et des pies-grièches. Elle est d'une forme effilée. Son corps est gris. Le bec est fin et recourbé. L'extrémité de sa queue est noire et surmontée d'une large bande blanche. Les ailes sont grises dans leur milieu, mais très-noires sur les extrémités. Le dessous du cou est gris, la poitrine fauve, l'abdomen grisâtre et les pattes noires. Cet oiseau, qui vit dans les bois, n'est pas rare à Sainte-Marie; je m'en suis procuré quelques-uns, mais j'ai égaré l'étiquette portant le nom malgache ainsi que la couleur des yeux. Cet oiseau est un peu plus petit que nos merles.

Je crois que ces trois dernières espèces sont connues par les Malgaches sous le nom de *vourou-vatho*, et je suis certain qu'elles voltigent souvent au-dessus des troupeaux de bœufs pour saisir les mouches et autres insectes qui servent à leur nourriture.

LE FITERT OU TRAQUET DE MADAGASCAR (à Sainte-Marie le *Fithr*).

Le fithr est un oiseau qui a été rapporté pour la première fois de Madagascar par Brisson. Je trouve la description donnée dans Buffon très-exacte; mais je dois signaler une erreur qui m'a paru trop saillante pour ne pas chercher à la rectifier.

Le fithr de Madagascar est loin d'avoir un chant agréable; il pousse au contraire un cri qui n'est rien moins que mélodieux.

Je renvoie à Buffon pour la description du mâle. La femelle a tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et le ventre gris, la poitrine roussâtre.

Cet oiseau est commun à Sainte-Marie; il vit sur les rochers et dans les lieux découverts. Il est sauvage et difficile à approcher. Il vit d'insectes.

LE FIGUIER BLEU, Buffon.

Buffon indique comme se trouvant à Madagascar ce figuier, que je n'ai jamais rencontré et qui n'a été décrit par aucun naturaliste.

LE FOUDI-JALA, Buffon.

Je n'ai pas vu cette espèce, que Buffon décrit comme se rapportant au rossignol.

LE CHERIC, Buffon (*Ramanzeri* à Sainte-Marie).

Voyez Buffon pour la description de cette espèce.

Ces oiseaux volent en troupes et se nourrissent d'insectes. Ils s'accouplent dans la saison des amours et vivent alors solitaires. Ils sont familiers et se laissent facilement approcher. Ils se trouvent dans les bois et sont communs à Sainte-Marie, où on les connaît sous le nom de *ramanzeri*.

LE PETIT SIMON DE BOURBON, Buffon (*Thzeiri, madag.*); le *Figuier* de Madagascar.

On appelle à l'île Bourbon cet oiseau *petit simon;* mais il n'est pas originaire de cette île. Il y a été naturalisé après avoir été rapporté de Madagascar. Je me le suis procuré à Sainte-Marie, où il est assez rare et connu sous le nom de *thzeiri.*

Je n'ai rien à ajouter à la description qu'en a donnée Buffon.

ENGOULEVENT DE MADAGASCAR, *Caprimulgus Madagascariensis* (*Tataro*).

Cet oiseau a la tête assez petite et le bec très-court. Son plumage est d'un joli gris satiné, parsemé de taches jaunes; l'extrémité des ailes d'un noir foncé, le dessous du corps gris, ainsi que les pattes. L'œil rougeâtre.

Cet engoulevent est commun à Sainte-Marie. J'en ai tué plusieurs à la fin du jour sur la terrasse du Gouvernement, où ils venaient se reposer pour chercher leur nourriture.

LE CARDINAL DE MADAGASCAR (*Foudi*, Buff.).

Cet oiseau a toute la tête, le cou et le dessous du corps d'un beau rouge ardent. Son dos et les couvertures de ses ailes sont mélangés de brun, de vert et de quelques nuances rouges. Il est très-vorace. On le trouve par bandes dans les plantations de riz, qu'il dévaste.

Il est aussi très-commun à Bourbon. La femelle est d'un brun nuancé de vert et de gris : elle n'a pas de rouge. Les mâles sont souvent de la même couleur que les femelles; cela dépend de leur âge et de leur mue.

LE SERIN DE MADAGASCAR (*Mangoiche*).

Espèce découverte par Flacourt à Madagascar; je ne l'ai pas rencontrée.

Espèce ayant du rapport avec le Maia et le Maian de Buffon.

PETIT MARTEAU (nom vulgaire).

Ce petit oiseau, qui a quelque rapport, pour la forme du corps et du bec, avec ceux désignés dans Buffon sous les noms de *maia* et *maian*, se rencontre souvent à Madagascar.

Il a le corps gris ou brun. Son bec est noir, court et de forme conique. Ses

yeux et sa queue sont roux. En dessous tout le corps et la poitrine sont d'un roux clair, et la gorge porte une forte tache noire. Les pattes sont jaunes. Il se nourrit de graines et se tient dans les bois.

LE CORBEAU DE MADAGASCAR (*Goaca*).

Cet oiseau, qui a absolument les mêmes habitudes que celui de France, n'en diffère que par son plumage. Il a le tour du cou blanc et la tête légèrement aplatie. Tout le restant du corps est d'un beau noir foncé. Son bec m'a semblé un peu plus fort. Le cri de cet oiseau diffère peu du cri de celui de France.

Il est très-commun sur tout le littoral et se tient près des troupeaux de bœufs et dans les endroits où il découvre des charognes. Sa chair est trop dure pour qu'on la mange, mais ses plumes sont très-bonnes pour écrire ou dessiner et par conséquent d'une grande ressource pour les Européens. Cet oiseau ressemble entièrement à celui que j'ai vu au cap de Bonne-Espérance.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR (*Vourou-cath;* ils prononcent *Vouronca*).

Cette espèce diffère des autres rolliers par le bec, qui est plus épais à sa base; par ses yeux, qui sont plus grands, et par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune. Les pennes des ailes sont d'un beau bleu et leur extrémité d'un bleu très-foncé tirant sur le noir. La queue est d'un bleu verdâtre clair, à partir de sa base; son extrémité d'un beau bleu foncé. Les plumes ont une teinte violacée dans leur milieu. Les ailes et la queue sont en dessous d'un bleu clair à reflets verdâtres. Le dessous du corps, la gorge et la partie antérieure des ailes sont d'un violet charmant. Les pattes sont grisâtres.

Il est assez commun à Madagascar, et on le rencontre souvent dans le nord de l'île Sainte-Marie, surtout près du village de Tsaraak. Il vit dans les bois, et il paraît, d'après les renseignemens qui m'ont été donnés par les naturels, qu'il descend sur le bord de la côte, où il habite pendant une partie de l'année. La maturité des fruits est sans doute ce qui l'engage à voyager. Sa chair est coriace et les Européens en font très-peu de cas. L'œil est jaunâtre.

LE SOUI-MANGA, *Cyniris soui-manga* (*Soui*, SUCRIER VERT MÉTALLIQUE).

Ce joli soui-manga est, je crois, le plus beau et le plus brillant que l'on connaisse. Il dispute même par ses couleurs métalliques la palme accordée par tous les natu-

listes aux oiseaux-mouches de l'Amérique. Il est d'un beau vert avec des reflets métalliques, suivant les différentes positions dans lesquelles on le considère.

La gorge surtout offre des nuances vertes, rouges, violettes, etc., si belles et si variées, qu'il serait impossible de les décrire et de les imiter. Son bec est long et recourbé en avant; son œil est noir et vif.

J'ai eu à ma disposition plusieurs variétés de ce bel oiseau; elles étaient sans doute occasionnées par des différences d'âge et de sexe que je n'ai pu étudier. Elles étaient loin d'avoir des couleurs aussi brillantes.

Ces oiseaux ne sont pas rares à Sainte-Marie; on les voit voltiger sur les arbres.

LE SOUI GRIS.

Cet oiseau, un peu plus grand que le suivant, a le plumage d'un gris cendré; la queue nuancée d'une couleur rousse, foncée. Le bec est noir, saillant et légèrement recourbé. Les pattes sont noires; l'œil est brun. Je n'ai pu me procurer qu'une seule fois cet oiseau à Sainte-Marie.

LE SOUI A COLLIER BLEU.

Cette espèce est petite et de la grandeur d'un *rubis topaze*. Sa tête est d'un vert à reflet brillant et satiné. Tout le dos est d'un brun clair, ainsi que la queue; la gorge porte une belle cravate de la même couleur que la tête. La poitrine est jaunâtre et le ventre gris. Les pattes sont noires, les yeux rougeâtres. Le bec est long, recourbé en avant.

Ce soui-manga est très-commun à Madagascar. Il voltige dans les bois et est facile à approcher. La femelle a des nuances moins foncées et le ventre jaunâtre.

LE GRAND GUÊPIER (*Skiri-Skirion*).

Ce guêpier a le corps très-allongé, d'un joli vert satiné. Il a la tête d'un noir peu foncé, le bec noir et long. La gorge est d'une couleur fauve, bordée de blanc jaunâtre. La poitrine est d'un vert tendre, ainsi que le ventre; les couvertures des ailes fauves.

Il vit dans les bois et voltige sur les arbres en fleurs, sur lesquels se tiennent les insectes qui servent à sa nourriture. Il est commun à Sainte-Marie et à la grande terre.

Le Dictionnaire d'histoire naturelle mentionne des espèces malgaches qui ne sont peut-être pas de Madagascar. Je me bornerai à citer les noms de ces diverses espèces que je n'ai jamais rencontrées.

Guêpier à gorge bleue, LEVAILLANT.

Guêpier patirich, *Merops superciliosus*.

Guêpier à collier de Madagascar, BRISSON.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU (*Vinsi*); *Alcedo cristata.*

Ce charmant oiseau est un des plus petits et des plus jolis martins-pêcheurs connus. Il ne diffère de celui du cap de Bonne-Espérance et de l'Inde que parce qu'il est d'un bleu plus brillant et plus satiné. Il porte sur la tête une belle aigrette panachée, formant des espèces de gerbes. Ses pattes sont rougeâtres et le dessous du corps est presque entièrement roux.

Il se tient sur le bord de toutes les rivières, où il est très-commun.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX (*Vinsi-al*); *Alcedo Madagascariensis.*

Ce martin-pêcheur est de la grandeur du précédent, mais il en diffère entièrement par les couleurs. Son bec est long et rouge; tout le corps est d'un roux clair éclatant, vif et comme satiné. Le rebord extérieur des ailes est nuancé de brun. En dessous, le corps est d'un blanc mêlé de roux chez les mâles, et d'un blanc sale chez les femelles. La queue ressemble aux ailes. Les pattes sont rouges et les yeux verts. Cet oiseau vit sur le bord des eaux; il est commun à Tintingue et rare à Sainte-Marie, où je ne l'ai pas trouvé.

III. GRIMPEURS.

EURYCÈRE (*Siket-be*).

Cet oiseau a le corps et la queue d'une couleur fauve. Le rebord extérieur des ailes est d'un noir nuancé de roux. En dessous, la gorge et le ventre sont d'un brun très-foncé, ainsi que le dessous de la queue. Son bec est gros, long, et a un peu de rapport avec celui des toucans. Il est, ainsi que sa tête, d'un noir très-foncé. Les pattes sont noires. L'œil est gris et la prunelle d'un brun foncé.

Cet oiseau, qui est un des plus extraordinaires du pays par sa forme singulière, habite les forêts de Tintingue, où il n'est pas rare. J'en ai donné plusieurs au Muséum. Leur plumage différait en raison de leur âge : ils volent souvent par petites bandes et se nourrissent de fruits. J'en ai vu aussi sur les arbres les plus élevés de la forêt de Tsaraak à Sainte-Marie : ils battaient presque continuellement des ailes et semblaient très-agités, ce qui me faisait supposer qu'ils étaient tourmentés par le voisinage des makis.

LE VOUROUDRIOU DE BUFFON (*Kiromb* et *Vourontzio*); *Leptosomus viridis*, VIEILLOT.

Cet oiseau a un peu de rapport pour la forme du bec avec l'engoulevent, mais il est beaucoup plus gros; son bec est plus long et sa gorge très-large. Les naturels, qui n'ont pas su distinguer le mâle de la femelle, en font deux espèces, ce qui du reste n'est pas extraordinaire; car j'ai moi-même été long-temps dans l'erreur. Les deux sexes diffèrent d'une manière remarquable.

La femelle (*kiromb*) a en dessous du bec une espèce de barbe de plumes rousses zébrées de noir. La tête et le cou sont de la même couleur et offrent les mêmes dessins; mais le dos et le restant du corps sont d'un brun verdâtre à reflet métallique. En dessous, le corps est café au lait et les plumes rayées de larges taches noires. Les ailes sont nuancées de jaune et de gris, ainsi que la queue. Le rebord de la couverture des ailes est moucheté de taches rousses. Les pattes sont rougeâtres et entourées jusqu'à la phalange de plumes et de duvet. Le mâle offre des reflets métalliques très-vifs sur tout le dessus du corps, et en dessous il est bleuâtre. BUFFON, du reste, le décrit. Les yeux de cet oiseau sont d'un brun verdâtre. Il vit dans les bois et a à peu près les habitudes des coucous. Le mâle est connu à Sainte-Marie, où il est très-rare, sous le nom de *vourontzio*. Il est assez commun à Tintingue.

LE COUA (*Famachachore*); LE CASSEUR D'ESCARGOTS (*Cuculus Madagascariensis*, LATHAM).

Cet oiseau est sans contredit une des plus belles espèces que j'ai rencontrées à Madagascar, et je pense que c'est celui que les auteurs ont désigné sous le nom de Coulicou verdâtre, *Coccyzus virescens*. Sa grosseur est celle d'un gros corbeau, mais sa longueur est plus considérable. Son plumage est en dessus d'un bleu foncé tirant sur le noir et à reflets verdâtres. En dessous, le corps est d'un blanc cendré avec quelques nuances fauves.

Cet oiseau n'est pas bien rare à Sainte-Marie, cependant je n'ai pu m'en procurer que quelques-uns, que j'ai donnés à différens Musées. Je n'ai conservé pour moi que le mâle et la femelle. Le nom que cet oiseau porte dans le pays, Famachachore, signifie, en malgache, casseur d'escargots, et il paraît, d'après les documens qui m'ont été donnés, qu'il brise les agathines, les bulimes et quelques hélices pour en manger les mollusques. Cette particularité m'a semblé fort singulière, et quoique je ne l'aie pas vue, je m'empresse de la rapporter. Cet oiseau vit dans les forêts.

LE COUTICOU-MARIA (*Couliou-taitsou*, BUFF.); *Coccyzus cœruleus*, VIEILLOT.

Ce bel oiseau est connu à Sainte-Marie sous le nom de *maria*, et j'ignore s'il existe quelques points de la côte de la grande terre où il soit connu sous celui de *taitsou*, désigné dans BUFFON. Tout le plumage est d'un beau bleu foncé à reflets verts et violets sur les ailes et très-éclatans sur la queue, qui est longue, large et souvent composée de neuf plumes. Le dessous du corps est également bleu. Le bec et les pieds sont noirs, les yeux roux, entourés d'une peau nue. Cet oiseau est un peu plus gros que notre coucou d'Europe. Sa longueur varie entre seize et onze pouces, ce qui provient sans doute de la différence d'âge et de sexe. Le jeune est d'un bleu verdâtre sans reflets violets.

Le maria est très-commun à Madagascar et mes nègres allaient rarement à la chasse sans m'en rapporter plusieurs. La forêt de Tsaraak à Sainte-Marie en est remplie. J'ignore si sa chair est bonne, mais on ne la mange pas à Madagascar. Le cri du maria a quelque chose de lugubre; il s'entend à une très-grande distance et il est beaucoup plus prolongé que celui de notre coucou.

LE COULIOU VERT.

D'après les documens qui m'avaient été transmis à Bourbon par un naturaliste qui avait touché à Madagascar, je savais que ce bel oiseau existait dans le pays; mais malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible de me le procurer. Cela provient sans doute de ce que je n'ai pu sortir souvent de l'île Sainte-Marie et de Tintingue (seul point occupé par nous sur la grande-terre), à cause de l'état de guerre dans lequel nous nous trouvions avec les naturels.

J'ai été assez heureux pour voir figurer cette belle espèce dans le Musée de Rochefort, où elle a sans doute été déposée par un officier ou par un chirurgien de la marine. Le peu de temps que j'ai passé dans ce port ne m'a pas permis d'en prendre la description.

LE TOULOU (*Corydonix tolu*, *Cuculus tolu*).

L'espèce que l'on rencontre dans l'Inde est plus grande que celle de Madagascar; mais le plumage ne m'a semblé différer en rien.

Cet oiseau est noir et a la queue d'une couleur rousse, les ailes d'un marron pourpré. J'ai tué plusieurs variétés, qui ne sont probablement que l'effet de l'âge et du sexe. La variété la plus saillante présentait les différences suivantes : elle était grise, le cou fascié de taches jaunâtres, la queue noire, les ailes roussâtres et traversées par des lignes brisées, horizontales et noires. Cet oiseau a le vol lourd,

il est du reste très-indolent et facile à approcher. Il existe dans le pays une espèce de proverbe, qui veut dire bête comme un toulou. Son cri, très-sonore et qui s'entend à une grande distance, a quelque chose d'épouvantable dans les forêts. Sa chair est coriace. J'ignore si, comme les coucous en général, il fait ses œufs dans les nids des autres oiseaux. Il a le bec et les pattes noirs.

LE COUCAL ou COUA DE TINTINGUE (*Coa*).

Cet oiseau est sans contredit une espèce toute voisine du genre coucou.

Les plumes, qui ressemblent à des gerbes de soie, sont d'un vert foncé; les yeux rougeâtres; la paupière d'une couleur rousse; le dessus de la tête d'un vert mêlé de brun et de roux; la queue d'un bleu très-foncé, tirant sur le noir. Le bec est noir, assez long et légèrement recourbé; il est terminé en dessus par une forte tache d'un noir très-foncé, qui s'étend aussi sur les joues. Toute la gorge et la poitrine sont d'un beau roux foncé; le ventre, le dessous des ailes et la queue, d'un bleu ardoise; les pattes noires. Cet oiseau vit dans les forêts. Il a été tué aux environs de Tintingue. J'ignore ses habitudes.

LE COULICOU (*Coua*); *Coccyzus cristatus*, Vieill.

Je ne mentionne cette espèce que parce qu'elle a été désignée comme existant à Madagascar. La description qui en est donnée dans le Dictionnaire d'histoire naturelle m'ayant fait craindre qu'elle ne fût qu'une simple variété de sexe ou d'âge d'une espèce déjà décrite, je me bornerai à dire que je ne l'ai pas reconnue.

LE PIC A TÊTE BLEUE (*Papacot?*).

Je ne donnerai pas comme certain le nom de cet oiseau, cependant je crois me rappeler qu'il m'a été transmis par les naturels du pays.

J'ai donné le seul individu que je me suis procuré à M. Verreaux, au cap de Bonne-Espérance, qui de son côté l'aura sans doute cédé au Muséum de Paris.

Voici sa description, qui pourra servir comme renseignement.

Ce charmant oiseau a le bec long, légèrement recourbé et noir. Sa tête est d'un beau bleu assez foncé; son cou vert, nuancé de fauve; le dos est d'un vert tendre. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un vert plus foncé. Les yeux sont noirs et la partie qui les entoure est d'un joli bleu parsemé de taches blanches et entourées d'un bord noir. En dessous, le cou est blanc, entouré d'un collier d'un beau bleu. La poitrine et la gorge sont rousses. Le dessous des ailes est grisâtre, marbré de jaune et de blanc. La queue est grise, l'œil roux.

Cet oiseau, dont je ne connais pas les habitudes, est rare à Sainte-Marie et je n'ai pu m'en procurer qu'un seul, qui fut tué à Tsaraak, en Mai.

LE PIC (*Sasang*).

Cette charmante espèce est sans contredit une des plus jolies que l'on rencontre parmi les oiseaux de Madagascar.

La tête et le cou sont gris, parsemés de taches et de raies. On aperçoit sur la tête une forte tache noire; une nuance d'un noir foncé s'étend sur le bord du cou, qui est d'un joli roux clair, parsemé de taches grises et qui se trouvent placées et réparties des deux côtés. Tout le dos et la queue sont d'un beau vert, foncé dans certaines parties et plus clair dans d'autres. Il est marbré de taches blanchâtres et souvent grises. La queue est rousse vers son milieu, et son extrémité d'un blanc clair. Les ailes sont d'un joli vert tendre à reflet métallique, avec des taches d'un bleu très-pâle, entourées de noir. En dessus le corps est gris, nuancé de teintes roussâtres, et est tigré de zébrures noires. Les pattes sont d'un jaune rougeâtre; le dessous des ailes et de l'extrémité de la queue gris. Le bec est d'une couleur casimir sur les côtés et d'un brun foncé sur la partie supérieure, qui est très-peu recourbée.

C'est peut-être à tort que j'ai classé cette belle espèce parmi les pics, et malheureusement j'ai donné le seul individu que je possédai à M. Verreaux fils.

Cet oiseau vit dans les bois et est très-rare à Madagascar.

LA PETITE PERRUCHE (*Caroch*); *Psittacus canus.*

J'ignore pourquoi cette petite perruche a été désignée sous le nom de *toui*, peut-être est-ce une erreur de ceux qui l'ont rapportée les premiers de Madagascar. Elle est connue à Sainte-Marie sous le nom de *caroch.* Sa taille est celle d'un gros moineau. Le corps et les couvertures des ailes sont d'un joli vert; la queue est d'une nuance moins foncée, avec une bordure noire. La tête, la gorge et le dessous de la queue sont d'un gris tendre. Le ventre est d'un vert tendre.

Cette perruche est très-commune à Madagascar et à Sainte-Marie. Elle habite les bois et descend dans les lieux ou l'on cultive le riz, dont elle fait sa principale nourriture; elle vit en société. Son cri est très-aigu, désagréable, et elle est on ne peut plus sauvage; je n'en ai jamais vu d'apprivoisée : elle n'apprend pas à parler.

LE PERROQUET NOIR (*Boets*); *Psittacus niger.*

C'est à tort que Flacourt a désigné ce perroquet sous le nom de perroquet vasa, et sa dénomination est une véritable plaisanterie, puisque le mot *vasa* signifie en malgache *blanc*, *un blanc*, et que ce perroquet est presque entièrement noir. Il est connu dans le pays sous le nom de *boets*, et je n'ai jamais ouï dire,

comme François Cauche, qu'il fût nommé *wouresmeinte* (oiseau noir), nom qui le dépeindrait du reste très-bien.

Il a treize à quatorze pouces de longueur. La tête, le cou et tout le corps sont d'un noir ayant parfois une teinte légère bleuâtre. Les couvertures des ailes sont d'un cendré brun, ayant des nuances verdâtres. La queue est noire; l'œil gris, entouré d'une peau blanchâtre; le bec blanchâtre, avec des nuances couleur de chair. Les pieds sont rougeâtres et les ongles noirs. Il apprend difficilement à bien parler, mais il s'apprivoise facilement.

Cet oiseau vit dans les forêts de Sainte-Marie, où il est très-commun et facile à approcher. Son cri est aigu et désagréable; on mange sa chair, qui n'est pas très-mauvaise.

IV. GALLINACÉS.

LE COQ DE MADAGASCAR, Buff. (*Acoho*).

La poule de Madagascar est très-petite et son plumage très-varié en couleurs. On en rencontre, comme en Europe, qui sont huppées et d'autres qui ne le sont pas. Elles sont excessivement communes dans le pays, et les naturels en font un grand commerce avec les îles Bourbon et Maurice. La grande variété de poules que l'on voit dans les basses-cours, provient sans doute de la facilité que l'on a dans le pays, de se procurer les espèces de l'Inde et des différents points de la côte d'Afrique. J'ai eu à Madagascar la poule nègre, dont la peau est très-noire; elle est très-commune sur différents points de la côte.

La poule et le coq chatigans venaient de l'Inde; la poule et le coq nains de Java: la poule et le coq à duvet, dont le plumage est d'un beau blanc, du Japon. Ces deux dernières espèces, naturalisées dans le pays, y sont encore très-rares. La poule sans queue est assez commune, on la trouve fréquemment à Tamatave. Il n'existe pas de coq à l'état sauvage, et les naturalistes qui ont pensé qu'on l'y rencontrait, l'ont sans doute confondu avec le courlis huppé (*ibis cristatus*), qui est connu des Européens sous le nom de faisan de Madagascar ou coq sauvage. Du reste, la poule de Madagascar proprement dite, ne diffère de celles des autres pays que par sa taille, qui est moyenne. Ses œufs sont très-petits et elle peut en couver à la fois une trentaine. Les rats et quelques autres quadrupèdes de Madagascar font une guerre continuelle aux poulaillers, au point qu'il est difficile d'y former des élèves, du moins à Sainte-Marie. Les éperviers et de jeunes aigles font aussi la guerre aux couvées. On obtient des naturels, à Sainte-Marie, quatre poules pour cinq francs, tandis qu'à la grande terre pour le même prix on en a huit.

A Madagascar on nourrit cet oiseau avec du riz.

LE DINDON.

Le dindon a été naturalisé à Madagascar, mais il est très-difficile à élever et il n'y est pas commun. Il a été apporté des îles Bourbon et Maurice; ces dernières îles l'ont reçu de l'Inde.

Cet oiseau n'offrant aucune particularité, et ressemblant en tout à celui que nous élevons en Europe, je me dispenserai de le décrire.

LA PINTADE (*Acang*).

La pintade est commune à Madagascar et connue des naturels sous le nom d'*acang* et non *acanques*. J'en ai vu souvent d'apprivoisées dans les basses-cours; lorsqu'elles pondent, on a l'habitude de faire couver leurs œufs par des poules, parce que l'on assure que la pintade les abandonnerait au bout de quelques jours. Buffon, du reste, confirme cette opinion, qui est basée sur plusieurs observations. La pintade sauvage est assez rare à Sainte-Marie, mais on la rencontre abondamment sur la grande île de Madagascar. Elle se nourrit de riz et d'autres graines, et se tient ordinairement dans l'endroit où on les cultive; elle se trouve souvent sur le bord des rivières. Les Européens qui habitent la côte, la chassent beaucoup et préfèrent sa chair à celle de tout autre oiseau. Pour la chasser, il faut avoir des chiens dressés à cet effet qui l'arrêtent, comme la perdrix, et la fassent partir de sa retraite; elle va alors se percher sur un arbre et ne s'occupe plus que du chien qui la suit et court aboyer sous l'arbre qui lui sert d'abri. Le chasseur peut s'en approcher ; l'attention de l'oiseau étant entièrement fixée sur le chien, il est alors facile de la tirer et de la tuer. On peut aussi l'abattre au vol comme la perdrix.

La pintade pond un très-grand nombre d'œufs, qui sont plus petits que ceux de la poule ordinaire et beaucoup plus durs.

La pintade de Madagascar ne diffère pas par le plumage de celles que l'on trouve sur les autres points de la côte d'Afrique. Je la crois cependant un peu plus grosse que celle du cap de Bonne-Espérance. Son vol est lourd, mais elle court très-vite.

LA PERDRIX PERLÉE DE LA CHINE, Buffon (LE FRANCOLIN DE MADAGASCAR).

Ce bel oiseau existe à Madagascar et on le chasse sur les différents points de la côte habités par les Européens.

Il est de la grosseur de notre perdrix grise, son corps est plus large et moins gracieux. Il a un peu plus de rapports, pour les couleurs et la forme, avec notre perdrix rouge. Les éperons sont plus longs et plus pointus que chez la perdrix

d'Afrique. Ses pieds sont roux; son bec noirâtre; les couvertures des ailes d'une couleur obscure, mélangée de brun et de roux, qui devient plus foncée sur le dos Tout le corps est parsemé de points et de taches blanches, beaucoup plus larges sur la poitrine et sur le ventre, et qui sont d'autant plus saillantes dans ces parties qu'elles sont placées sur un fond noir; elles imitent des perles très-rapprochées. La gorge est d'un beau blanc, et l'œil rouge et entouré d'une large tache blanche, de forme allongée, qui est traversée par un trait roussâtre, formant le prolongement du bec.

Ce beau francolin est rare à Madagascar; il paraît qu'il a été apporté à l'Isle-de-France, où il s'est acclimaté et est devenu assez commun. On l'y chasse beaucoup, parce que sa chair est très-délicate.

LE TURNIX OU CAILLE DE MADAGASCAR, Buff. (*Kibou*).

Cette petite caille est connue à Madagascar sous le nom de *kibou;* elle diffère sous bien des rapports de la caille ordinaire (*card*). Premièrement elle est beaucoup plus petite; en second lieu elle a le plumage différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur distribution.

La femelle est grise et son plumage parsemé de points blancs. Celui du mâle est d'une couleur beaucoup plus foncée; il a le dessus de la tête noir, le dessous du cou rouge et noir. Le corps et les couvertures des ailes sont couverts de taches d'un jaune doré. Cet oiseau diffère aussi de la caille ordinaire en ce qu'il n'a à chaque pied que trois doigts, tous antérieurs; caractère qui se remarque dans le genre outarde.

On rencontre la même espèce aux îles de France et de Bourbon, où elle a sans doute été apportée par les navires venant de Madagascar. Cette petite caille est d'un tiers plus petite que celle de France; elle est assez commune, et les chasseurs la regardent comme un gibier très-délicat.

Ces cailles se tiennent dans les pâturages qui avoisinent le bord de la mer, et se nourrissent de graines et d'insectes. Il est à supposer qu'elles émigrent, car on ne les rencontre pas dans certaines saisons de l'année.

LES PIGEONS ET COLOMBARS (*Founingo*).

Indépendamment des espèces sauvages que l'on trouve à Madagascar, on rencontre aussi, dans les pigeonniers qui appartiennent aux Européens, toutes les belles espèces que l'on se procure facilement aux îles de Bourbon et Maurice, et qui viennent d'Europe, de l'Inde, des îles de l'Océanie et de l'Afrique.

Je ne chercherai pas à décrire ces différentes variétés, je me bornerai à dire qu'elles sont une ressource précieuse pour les Européens, qui en font une grande consommation.

LE PIGEON RAMIER BLEU, *Columba erythronura* (*Founingo maitsou*).

Je n'ai jamais entendu donner à cet oiseau, dans le pays, que le nom de *founingo maitsou*, et je ne puis partager l'avis de BUFFON, qui en fait mention, et qui, en supprimant la seconde partie de son nom malgache, sans doute pour l'abréger, lui ôte par là toute signification. En effet, pigeon se dit en malgache founingo, et maitsou veut dire bleu. Cet oiseau est beaucoup plus petit que notre ramier d'Europe. Tout le corps et les couvertures des ailes sont d'un bleu foncé; la gorge et le dessous du cou d'une teinte plus pâle; les plumes sont effilées et ont l'air de poils. Les plumes de la queue, qui est courte, sont d'un rouge violacé plus ou moins vif. Les pattes sont jaunes et recouvertes de plumes jusqu'à leur naissance. Le bec est jaunâtre; les yeux rouges.

Ce pigeon est commun à Madagascar; les Européens le mangent avec plaisir.

Un autre pigeon ramier, indiqué dans BUFFON et par BRISSON sous le nom de *founingomena-rabou*, me semble n'être qu'une variété du maitsou. Cependant, si ces auteurs ont voulu parler du pigeon vert, je dirai que c'est par erreur qu'ils ont supposé que la différence de couleur provient de l'âge ou du sexe. Le pigeon ramier vert est une autre espèce, dont je vais parler.

COLOMBAR VERT, *Columba viridis* (*Founingo mavo*).

Ce beau pigeon paraît avoir de grands rapports avec les espèces que l'on trouve à Amboine et aux îles Philippines. Il est commun à Madagascar, et se tient dans les forêts, sur les arbres à graines, dont il se nourrit. Il a la tête petite, effilée, et le cou allongé; tout son corps est d'un vert plus ou moins tendre. Les couvertures des ailes et le dos sont d'une nuance plus foncée que le reste du corps. L'extrémité des pennes des ailes est d'un vert foncé, tirant sur le noir; elles offrent dans cette partie des bandes jaunes de bon effet. Les pattes et les jambes sont garnies de plumes vertes, fasciées de jaune. Le dessous de la queue offre le même dessin, et on distingue une plume de couleur fauve. L'extrémité de la queue en dessous est grise.

Ce joli pigeon est un manger fort délicat; aussi sert-il souvent de point de mire au chasseur.

Un de mes amis a essayé d'introduire dans son pigeonnier les pigeons bleu et vert de Madagascar, mais il a été obligé de les retirer; attendu qu'ils étaient battus par les pigeons ordinaires, qui les eussent infailliblement mis à mort.

LE PIGEON RAMIER GRIS ET VERDATRE (*Cancafout*).

Cette charmante espèce est en dessus d'un gris cendré, depuis la tête jusqu'à la partie antérieure des ailes; leur couverture, ainsi que la queue et le dos, sont d'un bleu ardoise à reflet verdâtre. Le bec est noir en dessus, jaune en dessous, surtout à sa base. Il est fin et légèrement courbé en avant; le tour de la paupière est jaune, et l'œil rougeâtre. En dessous la gorge et le cou sont d'un joli gris cendré très-uni. La poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, nuancé de roux, avec des zébrures noires, placées horizontalement et à une assez grande distance les unes des autres, ce qui fait très-bon effet. Les pattes sont d'un jaune orangé et très-garnies de plumes. La queue est blanche et les grandes plumes sont noires, marbrées de gris et de blanc. J'avais d'abord pris cet oiseau pour le coucou solitaire, mais j'ai depuis reconnu mon erreur.

Le cancafout est rare à Sainte-Marie de Madagascar; un de mes noirs m'a rapporté en Septembre 1831 le seul individu que j'aie pu me procurer. Je l'ai donné à M. Verreaux, fils. Il a été tué dans la forêt de Tsaraak.

LA TOURTERELLE (*Lamoch*, Sainte-Marie; *Demouï*, tamatave).

Cette tourterelle est fort jolie; elle est d'une couleur gris-puce, melée de violet sur le dos et la partie supérieure de la couverture des ailes. La tête et le croupion sont d'un gris cendré; la queue d'un gris verdâtre. Le dessous du corps est d'une nuance café au lait, claire sur le ventre et plus foncée sur la gorge. Le dessous de la queue est d'un gris foncé, et l'extrémité des plumes porte une tache blanche. Les pattes sont grises; l'œil rougeâtre.

Cet oiseau est très-commun à Sainte-Marie et sur toute la côte de Madagascar; on le rencontre dans toutes les forêts. Il a les habitudes des autres tourterelles. Sa chair est un bon manger.

LA PETITE TOURTERELLE.

Cette jolie petite tourterelle est commune dans certaines localités de Madagascar; il paraît qu'elle est confondue par les naturels avec la grande espèce, connue sous le nom de *lamock* ou *demouï;* car ils lui donnent la même dénomination.

Je crois qu'elle est tout-à-fait la même que celle que l'on rencontre à Bourbon, et qui a été décrite par des auteurs sous le nom de *chedda*, et par d'autres sous celui de *columba malaxensis.*

Cette tourterelle est fort gracieuse; son plumage d'un gris fauve; la queue

d'une nuance plus foncée. Le cou est d'un gris pâle avec des zebrures horizontales et très-serrées d'un brun foncé. Elles viennent former en dessous une espèce de collerette, qui ne s'étend ni sur le cou ni sur la poitrine. Le cou est gris; la poitrine et le ventre d'un roux très-clair. Les pattes sont jaunes et l'œil noir. Cet oiseau fournit un manger délicat; il est facile à approcher et à tuer.

Il est commun à Foulpointe, Féneriff et Manahar. Sa plume tenant très-peu, il est difficile à conserver. Je pense que cette espèce est celle que BUFFON indique sous le nom de tourterelle rayée des Indes.

ÉCHASSIERS.

LE GRAND HÉRON, *Langourou.*

Cet oiseau est très-haut sur pattes; son cou est aussi d'une dimension extraordinaire. Il a le vol lourd. Il vit sur le bord des rivières et souvent sur le littoral. Il a sur tout le cou une espèce de crinière, composée de plumes noires et rousses, qui font un joli effet. Tout le corps est roux, nuancé de brun. Il existe du reste un assez grand nombre de variétés de hérons à Madagascar, et l'on m'a assuré qu'on en voyait de noirs et de gris. Je n'ai pas pu me les procurer.

L'espèce que je viens de décrire est assez rare à Sainte-Marie.

LE HÉRON BLANC (espèce d'aigrette), *Vourougoutsi.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec un héron blanc que j'ai vu au cap de Bonne-Espérance et avec les aigrettes d'Afrique, seulement il ne porte pas à la queue les jolies plumes qui donnent du prix dans le commerce à ces dernières. Tout son corps est blanc, son bec d'un beau jaune, et son œil noir. Il porte sur le sommet de la tête des plumes d'une nuance roussâtre, fines comme de la soie, qu'il couche ou qu'il redresse à volonté.

Il vit des insectes qu'il rencontre sur les bœufs, et on le voit souvent au milieu des troupeaux de ces animaux et même monté sur leur dos.

Il est très-commun à Sainte-Marie. On ne le mange pas.

Le grand héron blanc, *ardea alba*, *walson-valson*, FOUCHI, décrit dans le Dictionnaire d'histoire naturelle, a sans doute beaucoup de rapports avec cette espèce.

LE CRABIER BLEU, *Ardea cœrulea.*

Ce joli crabier, que je n'ai pu me procurer qu'une seule fois et qui a été tué par un de mes chasseurs à Tintingue, a beaucoup de rapports avec l'espèce que l'on rencontre à la Caroline et dans le nord de l'Amérique. D'après la description de cette dernière, donnée dans le Dictionnaire des sciences naturelles, je pense que ce doit être le même oiseau.

Il est de la taille de l'espèce précédente; son bec est jaune, plus foncé sur l'extrémité; l'iris rouge; les plumes de la tête et de la poitrine sont longues; le plumage d'un bleu ardoisé. Les plumes du dos forment des espèces de gerbes pendantes. La queue est bleue; les pattes vertes. Je n'ai pas vu la femelle et je crois que celui que je possédais était un jeune. Je l'ai donné à M. VERREAUX.

Cet oiseau est très-rare à Madagascar.

LE CRABIER (le même que celui de Maurice).

Cette espèce ne différant en rien de celle que l'on rencontre à Maurice, Bourbon et dans une partie de l'Inde, je me bornerai à dire qu'elle est de la grandeur du précédent, et qu'elle se rencontre fréquemment dans les parties marécageuses de Madagascar.

J'ai perdu son nom, sa description, et je ne puis la rapporter, n'ayant pas l'individu sous les yeux.

LE PETIT PLUVIER OU CHEVALIER (*Vik-vik*).

Cette petite espèce est de la grosseur d'une bécassine de mer. Elle ressemble entièrement à celle connue en Bretagne sous le nom d'alouette de mer.

Ces oiseaux sont de passage à Sainte-Marie, et viennent de la grande terre, où ils sont communs sur les bords du littoral.

LA BÉCASSINE DE MADAGASCAR (*Ravaravè*).

La bécassine de Madagascar est un oiseau de passage, du moins à Sainte-Marie, où elle n'habite que depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août. Elle se tient dans les marécages, et pour la chasser, il faut des chiens bien dressés.

Elle est un peu plus grosse que celle de France, et se rapproche un peu du plumage de la bécasse. Elle est rousse, maculée et fasciée de noir, avec le dessous du corps d'une nuance beaucoup plus pâle. Les pattes sont longues et noires; le bec est assez long et d'une couleur cornée. L'iris est noir.

Cette bécassine est très-recherchée à Madagascar par les chasseurs européens, qui la considèrent comme un très-bon manger; mais on se la procure difficilement, parce qu'elle est rare à Sainte-Marie, et que cette chasse exige des courses très-difficiles dans un pays où il est très-dangereux de se fatiguer. Cette variété n'est pas décrite dans BUFFON.

LA BÉCASSINE DE MADAGASCAR, BUFF. (Genre RHYNCHÉE).

Cette charmante bécassine, qui a servi à établir le nouveau genre *rhynchée*, est sans doute une de celles qui offrent les plus jolies couleurs. La tête et le cou sont de couleur rousse, traversée d'un trait blanc qui passe sur l'œil, et qui est surmonté d'un trait noir. Le bas du dos est ceint d'un large collet noir; les plumes du dos sont noirâtres, festonnées de gris. Le roussâtre, le gris, le noirâtre, sont coupés sur les couvertures de l'aile par de petits festons ondoyans et serrés; les pennes moyennes de l'aile et celles de la queue sont coupées transversalement par des bandes variées de cet agréable mélange, séparées par trois ou quatre rangs de taches ovales d'un roux clair et de jaune doré, encadrées de noir. Les grandes pennes sont traversées de bandes alternativement noires et rousses; le dessous du corps est blanc. L'oiseau a près de dix pouces de longueur; les pattes sont noires; le bec est long, et la partie supérieure est recourbée en avant. L'iris de l'œil est noir.

Cet oiseau est de passage à Sainte-Marie comme la bécassine, mais il est très-rare; il diffère du reste peu de celui que j'ai rencontré au cap de Bonne-Espérance; il a seulement les couleurs plus vives et plus foncées. La femelle diffère peu du mâle. Le *rhynchée* vit dans les marécages.

LE COURLIS GRIS DE MADAGASCAR (*Mantavasa*).

Cet oiseau, qui a quelques rapports avec le courlieu ou petit courlis d'Europe, a le plumage fauve, fascié de gris et de brun. Le dessus de la tête est brun; l'iris noir; le ventre d'un gris pâle, tirant sur le blanc; les pattes d'un gris noirâtre. Le dessous des ailes est gris, fascié de noir; le bec long, recourbé en avant. La mandibule supérieure est d'un noir nuancé de rouge, et l'inférieure est jaune à sa base. On rencontre cet oiseau sur le bord de la mer et dans les parties marécageuses. Il est difficile à approcher; on le regarde comme un manger très-délicat.

Il est connu des naturels sous le nom de *mantavasa*. Il n'est pas très-commun.

LE COURLIS VIOLET DE MADAGASCAR, BUFFON.

BUFFON dit que le voyageur CAUCHE fait mention d'un courlis à plumage violet, habitant l'île de Madagascar; il le dit de la grandeur du courlis rouge de Cayenne. D'après les renseignemens que j'ai pris auprès des naturels et des Européens qui habitent Madagascar, l'existence de cet oiseau est très-douteuse.

LE COURLIS HUPPÉ, Buffon (*Ibis cristatus*).

La huppe distingue ce courlis des autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse ou recouverte de petites plumes fort courtes. Celui-ci, au contraire, porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache. Le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts; le reste du cou, le dos et le devant du corps sont d'un beau roux marron. Les ailes sont blanches; le bec et les pieds jaunâtres; un large espace de peau nue environne les yeux. Le cou, bien garni de plumes, paraît moins long et moins grêle que dans les autres courlis.

Ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar; mais il y est assez rare. On ne le rencontre pas à Sainte-Marie, mais on le trouve à Tintingue et sur plusieurs points de la côte. Les Européens le connaissent sous le nom de faisan huppé ou coq des bois. Il est très-recherché pour la table et sa chair est très-délicate.

Ce bel oiseau paraît s'apprivoiser facilement; j'en ai vu un à Tamatave qui semblait fort privé; il appartenait à un traitant, qui lui avait coupé l'aile, et qui le nourrissait dans sa basse-cour au milieu des poules, des pigeons et des pintades.

Cet oiseau est sans contredit un des plus beaux que l'on rencontre à Madagascar. Les plumes de son panache offrent dans certaines positions des reflets métalliques qui sont charmans à l'œil et rappellent le plumage d'un beau coq. L'iris de l'œil est rougeâtre. Il se nourrit de vers de terre, d'insectes et de menus coquillages, qu'il ramasse sur le sable.

LA POULE SULTANE, Buff. (*Talève*); *Porphyrio* des anciens.

Ce bel oiseau, qui est commun à Madagascar, a environ deux pieds, du bec aux ongles. Les doigts sont très-longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes; ils sont disposés comme à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière. Le cou est très-court à proportion de la hauteur des jambes, qui sont dénuées de plumes; les pieds sont très-longs, la queue très-courte. Le bec, en forme de cône aplati sur les côtés, est assez court; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau, c'est d'avoir, comme les foulques, le front chauve et couvert d'une plaque d'un beau rouge, qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale et paraît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec. Il n'y a guère d'oiseaux plus riches en couleurs; le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillants. Les longs pieds sont d'un beau rouge, une touffe de plumes blanches, placée sous la queue, relève l'éclat de sa robe bleue. La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus petite.

MM.

Cet oiseau s'apprivoise facilement et n'est pas sauvage. J'en ai vu à Madagascar chez plusieurs traitans.

A Bourbon l'on voit encore aujourd'hui des talèves placées sur un petit îlot qui existe au milieu d'un des bassins du jardin du roi. Elles y font leurs nids et leurs petits; car j'en ai vu de très-jeunes. La ponte est de six œufs d'une forme ronde et dont la coque est rude. Cet oiseau se nourrit de poissons et de coquillages; il fournit un excellent manger. L'iris de l'œil est rougeâtre.

FOULQUE, *Fulica chloropus* (ayant du rapport avec la *Macroule d'Europe*).

Je ne décris ce foulque que parce que l'on m'a assuré qu'il avait été apporté de Madagascar à Bourbon et Maurice. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est commun dans ces deux dernières îles, et que je ne l'ai jamais rencontré à Madagascar.

Tout le plumage de cet oiseau est d'un noir plombé. Le dessous de la queue et quelques plumes des flancs sont blanches; l'écusson du bec d'un beau rouge foncé; le bec rouge vers la base et d'un jaune tendre vers son extrémité. Les pattes sont jaunes, longues, et les doigts très-allongés et verdâtres, avec les articulations et les ongles noirs. La femelle diffère du mâle en ce que l'écusson du bec est noir; l'œil est rouge.

Cet oiseau vit de poissons et de coquilles fluviatiles; il se tient au bord de l'eau, au milieu des herbes et des roseaux. On en mange beaucoup à Bourbon et Maurice. J'en ai tué trois dans une journée à Flacq, Isle-de-France.

Ce foulque, qui a beaucoup de rapports avec celui de France, ne semble en différer qu'en ce que l'écusson de la femelle est noir foncé, tandis que dans celui d'Europe il est blanc dans les deux sexes, et d'après BUFFON ne devient rouge que dans la saison des amours.

FOULQUE A CRÊTE, BUFFON.

BUFFON indique encore comme se trouvant à Madagascar, un foulque semblable à celui que je viens de décrire, et qui n'en diffère qu'en ce que la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux, qui forment une véritable crête. De plus, il est notablement plus grand que la macroule, à laquelle il ressemble en tout par la figure et le plumage. Peut-être cette espèce n'est-elle autre que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud.

On la rencontre assez communément sur différents points de la côte, et entre autres à Foulpointe.

Elle a les habitudes de tous les foulques.

LE RALE DE MADAGASCAR (*Tsicosa*).

Ce bel oiseau est d'une couleur rousse avec le dessous du cou blanc. Il a une taille élancée, court très-vite et est d'une vivacité extraordinaire. Ses pattes sont assez longues et brunes, son bec noirâtre; l'iris de l'œil rouge. Il n'est pas une seule rivière de Madagascar qui ne contienne en abondance cet oiseau. Son cri est perçant et désagréable; il se fait entendre de loin pendant la nuit, et surtout au lever de l'aurore. Son cri naturel ressemble au grognement d'un petit cochon.

Cet oiseau ne peut vivre captif, il meurt en cage, et je n'ai jamais pu parvenir à en conserver.

Il fournit un excellent manger; les malgaches chasseurs nous en apportaient souvent.

Ses habitudes sont celles des autres râles : je ne m'étendrai pas davantage dans ma description, et je me bornerai à renvoyer, pour les caractères généraux, à ce qu'en disent les auteurs.

LE RALE DE TINTINGUE (*Tsicosa vouth*).

Cette jolie petite espèce est bien inférieure en grandeur à celle que j'ai déjà citée. Tout son corps est d'un vert foncé; l'extrémité de la tête est mélangée de vert et de brun. Les ailes et la queue portent des nuances d'un roux foncé et très-apparentes. Le bec est brun; les yeux sont noirs et entourés d'une espèce de lunette grisâtre. En dessous, la gorge est blanche et tout le restant du corps est roux. Les cuisses sont zébrées de noir et de roux. En dessous, les ailes sont grises et marbrées de taches blanches, qui produisent un joli effet.

Cet oiseau, qui se tient sur le bord des rivières, ne se rencontre qu'à la grande terre. Il court très-vite, et a à peu près le même cri que la *tsicosa* de Sainte-Marie.

LA SPATULE (*Vourou-ondio* ou bien *Vourondio*).

Cet oiseau est assez commun à la grande terre, mais on le rencontre rarement à Sainte-Marie. Celui que je me suis procuré a été tué dans le village d'Ambatouro, situé sur cette dernière île. C'est en Septembre qu'on l'aperçoit le plus ordinairement, et c'est à cette époque qu'il me fut apporté par un Malgache.

Tout le plumage de cet oiseau est d'un blanc sale. Son bec, en forme de spatule, est d'une couleur carmin foncé. La partie membraneuse qui entoure la base du bec et les yeux, est d'une nuance moins foncée. La tête porte une espèce d'aigrette en crin, un peu plus saillante que chez notre spatule d'Europe, avec laquelle, du reste, elle a les plus grands rapports. Les jambes et les pattes sont violettes; ces dernières sont palmées. Les yeux sont grands et noirs, et la queue courte.

Cet oiseau se tient dans les marécages.

L'ALOUETTE DE MER.

Cet oiseau a le plumage d'un gris cendré; son bec est noir, ses yeux rougeâtres. La queue est courte, blanche, nuancée de gris. En dessous, le corps est entièrement blanc et porte sur le cou quelques teintes grises. Les pattes sont grises et assez longues; elles sont légèrement palmées.

Cet oiseau n'est pas rare à Sainte-Marie; il se tient sur le bord de la mer.

L'ALBATROSSE.

Cet oiseau ne m'a pas semblé différer de ceux que je me suis procurés sur mer. On n'en avait pas encore vu à Sainte-Marie, où il avait sans doute été jeté par un coup de vent. Il a été saisi vivant par un Malgache, au moment où, épuisé et sans force, il se débattait avec peine sur le rivage.

LE FLAMMANT, *Phœnicopterus*, Buffon.

Il paraît que l'on rencontre à Madagascar un flammant qui est absolument semblable à celui qui se trouve habituellement à Cayenne et au Brésil. Il m'a été impossible de me le procurer, mais plusieurs naturalistes qui ont parcouru la côte de Madagascar et qui sont fixés aujourd'hui à l'Isle-de-France, me l'ont désigné d'une manière qui n'est pas douteuse.

Il paraît que le flammant de Madagascar ne diffère en rien de celui du cap de Bonne-Espérance et du Sénégal; mais il n'a pas tout-à-fait les mêmes nuances que celui de Cayenne : il est d'un rouge ponceau, tandis que ce dernier est d'un rouge plus orangé. Ses mœurs étant bien connues, je me bornerai à dire qu'il est assez commun à Madagascar.

Espèce ayant du rapport avec le Pierre-garin (Sacalave).

Cette variété se rapproche beaucoup de l'espèce d'hirondelle de mer décrite par Buffon sous le nom de pierre-garin. Elle est d'un beau blanc satiné, et porte de grandes taches noires sur le dos et sur les ailes.

Cet oiseau est rare à Sainte-Marie; il a les mêmes habitudes que le *Samé*, et c'est parmi les bandes de celui-ci qu'on le rencontre quelquefois.

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE DE MADAGASCAR, Buff.

J'ai trouvé assez communément sur les côtes de Madagascar la petite mouette, qui a beaucoup de rapports avec la *mouette cendrée* de Buffon. Cet auteur dit qu'on rencontre cette variété dans le trajet de Madagascar aux Maldives. Il paraît

qu'elle séjourne souvent dans cette île et qu'elle s'en approche à l'époque des mauvais temps.

Sa couleur est d'un cendré clair et bleuâtre sur le manteau. Les grandes pennes de l'aile portent des échancrures noires, tachetées de blanc. On voit en arrière de l'œil, sur chaque côté du cou, une tache noire; tout le restant du plumage est d'un beau blanc. Les pieds et le bec sont d'un rouge assez vif.

Cette mouette est de la grosseur d'un pigeon.

L'HIRONDELLE DE MER (*Samé*).

Cet oiseau, qui est très-commun à Madagascar, se montre par bandes de huit ou dix, et se tient sur les bouées qui flottent sur les rades de Sainte-Marie et de Tintingue. Il paraît avoir les habitudes des goëlands. On en rencontre deux espèces.

La première est connue à Madagascar sous le nom de *Samé;* son plumage est d'un blanc argenté. Son bec et ses pattes sont jaunes. La queue, longue, forme l'éventail; les ailes sont longues et étroites.

Cet oiseau se tient aussi dans les rivières ou les étangs. Sa peau est huileuse; on ne le mange pas.

Lorsqu'il y a apparence de mauvais temps il s'approche de la côte. Il vit de poissons.

LA PETITE SARCELLE, *Anas Madagascariensis.*

Cette charmante espèce, dont je n'ai pu savoir le nom, n'est pas très-rare à la grande terre, mais je ne l'ai jamais rencontrée à Sainte-Marie. Elle est très-petite; elle porte sur la tête, derrière l'oreille, une grande tache d'une couleur vert-d'eau, encadrée par le noir du derrière de la tête et du cou. La face et la gorge sont blanches; le bas du cou est d'un noir verdâtre, varié de petits lisérés bruns, roux et blancs. Le devant du corps est blanc; le dos et la queue sont d'un vert foncé, tirant sur le brun et lustrés. Le bec est jaune en dessus, noir en dessous. L'iris est jaune; les pieds noirâtres. La femelle a le dessus du corps varié de gris et de brun, le dessous d'un gris blanchâtre. Elle est privée de la tache verte et des lignes noires qui entourent la tête du mâle.

Cette description, que j'ai trouvée dans le Dictionnaire d'histoire naturelle, étant entièrement d'accord avec mes observations, je l'ai copiée.

Cette espèce est commune à Foulpointe et au fort Dauphin.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR (*Tsiriri*).

Cette jolie variété est à peu près grosse comme un canard ordinaire. Elle a le cou fauve; le dessus de la tête noir et tout le dos fascié de gris foncé et de vert.

Cet oiseau a les habitudes de nos canards sauvages d'Europe. Il se tient dans les rivières où on le rencontre toute l'année avec les poules d'eau. Il se cache dans les feuillages touffus qui couvrent le bord des ruisseaux et les marécages. On se le procure facilement; sa chair ressemble à celle de nos canards sauvages.

Ce canard se trouvant dans beaucoup de cabinets, et particulièrement à Rochefort, où je l'ai vu dernièrement, il sera facile d'ajouter à ma description ce qui y manque, car elle est très-incomplète.

LE CANARD A BOSSE (*Cabou*).

Le cabou est un canard sauvage que l'on trouve fréquemment à Tamatave, Foulpointe, etc. Il devient presque aussi gros qu'une oie et s'apprivoise facilement quand il est jeune. J'en ai élevé deux dans ma basse-cour. Ils étaient souvent battus par les oies et les poules, et vivaient en bonne intelligence avec les autres canards.

Le cabou a le dessus du corps et les couvertures des ailes d'un vert tendre, avec de belles nuances d'un vert très-foncé et à reflet métallique. Le dessous du corps est gris, parsemé de taches blanches et noires. Son cou est très-allongé et offre le même dessin et les mêmes nuances que le dessous du corps. Son œil est verdâtre et très-vif. Ses pattes et son bec sont d'un brun foncé. Le cri de cet oiseau diffère peu de celui des autres canards. Sa chair est très-estimée.

Les mâles ont sur la tête une espèce de bourrelet charnu, qui se prolonge un peu sur la naissance du cou. Il ne paraît que lorsque l'oiseau est parfait.

Je n'ai eu aucun renseignement sur les trois sarcelles que Flacourt a vues à Madagascar, et qui sont connues sous les noms de *tahie*, *alive* et *hach*. La première, selon lui, a les ailes, le bec et les pieds noirs; la seconde, le bec et les pieds rouges; la troisième, le plumage gris avec les ailes rayées de vert et de blanc.

FIN.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

DE STRASBOURG.

TOME TROISIÈME.

1re. Livraison, avec planches.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

DE STRASBOURG.

Cet ouvrage et tous ceux du fonds de la Librairie LEVRAULT
de STRASBOURG,
se trouvent à PARIS, chez P. BERTRAND,
rue Saint-André-des-Arcs, 38.

STRASBOURG, de l'imprimerie de V.e Berger-Levrault.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DU

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

DE STRASBOURG.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez PITOIS-LEVRAULT et C.e, libraires, rue de la Harpe, n.° 81;

A STRASBOURG,

Chez V.e LEVRAULT, libraire, rue des Juifs, n.° 33.

1840.

TABLE

DES MÉMOIRES ET NOTICES CONTENUS DANS LA PREMIÈRE LIVRAISON DU TOME III.

Nota. Les mémoires ont une pagination séparée et portent tous au bas des pages une lettre indiquant l'ordre dans lequel ils se suivent dans cette livraison.

Pages.

Observations sur les Belopeltis ou lames dorsales des Bélemnites; par M. Voltz, avec planches (HH) 1

Chapitre I.er Des Bélemnites en général . . . . . *ib.*

§. 1.er Notions générales sur les Bélemnites . . . . . *ib.*

§. 2. De la gaine des Bélemnites 2

§. 3. Du test alvéolaire des Bélemnites 5

§. 4. Détails sur un test alvéolaire du *Bel. paxillosus* et inductions 6

Chapitre II. Comparaison des Bélemnites avec d'autres coquilles de Céphalopodes . . . 8

§. 5. Rapports du test alvéolaire des Bélemnites avec la coquille cornée des Calmariens. *ib.*

§. 6. Rapports des Bélemnites avec les Sépiostaires 10

§. 7. Rapports des Spirules avec les Bélemnites 14

§. 8. Conclusions des trois derniers paragraphes 17

Chapitre III. Des Belopeltis 19

§. 9. Des lames dorsales de Bélemnites que l'on trouve isolément. . . . . *ib.*

§. 10. Caractères génériques des Belopeltis 21

Chapitre IV. Description de plusieurs espèces de Belopeltis. 23

§. 11. *Belopeltis emarginata*, Nob., pl. II, fig. 1 . . . . . *ib.*

§. 12. *Belopeltis regularis*, pl. II, fig. 2. 24

§. 13. *Belopeltis marginatus*, Nob., pl. I, fig. 1 25

§. 14. *Belopeltis*..... Buckland, *Bridgewater treatise*, pl. XXVIII, fig. 6 27

§. 15. *Belopeltis sinuatus*, Nob., pl. I, fig. 2; *Loligo*..... Zieten, pl. XXV, fig. 6 . 28

§. 16. *Belopeltis Bucklandi*, Nob. Buckland, *Bridgewater treatise*, pl. XXX 30

§. 17. *Belopeltis*..... Buckland, *Bridgewater treatise*, pl. XXIX, fig. 3 . . . . . *ib.*

§. 18. *Belopeltis acuminatus*, Nob. Buckland, *Bridgewater treatise*, pl. XXIX, fig. 1 . 31

Observations supplémentaires . . . . . *ib.*

Explications des planches 37

Notice sur les violettes de la vallée du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence, des Vosges et de la Forêt-Noire; par Fréderic Kirschleger (II) 1

Violettes de la vallée rhénane, depuis Bâle jusqu'à Mayence, des Vosges et de la Forêt-Noire 5

§. 1.er *Stigma* (*flor. corollatorum*) *oblique truncatum* . . . . . *ib.*

§. 2. *Stigma flor. coroll. imperfectum; stylus apice uncinatus, perforatus; stigma flor. apetal. peloriforme* (Hegetschw.) 6

Fragmens zoologiques sur les Batraciens, par J. Van der Hœven, avec planches (KK) . . 1

§. 1.er Sur le genre Bombinator de Merrem, et sur les espèces qui s'y rapportent . . . *ib.*

§. 2. Quelques observations sur la Salamandre noire des Alpes (*Salamandra atra*, Lam.) 3

Pages.
§. 3. Sur quelques monstruosités chez les Batraciens 6
§. 4. Sur un grand reptile du Japon, appelé communément Salamandre 7
Explication des figures 12

Notice sur les Gladiolus de France et d'Allemagne, par Napoléon Nicklès (LL), avec planche. 1
Explication de la planche. 6

Notes sur les mammifères et sur l'ornithologie de l'île de Madagascar (1831 et 1832), par Victor Sganzin (MM) 1
Avant-propos. . . . . *ib.*
Mammifères 4
Le Maki (Vari, malgache) . . . . . *ib.*
Le Mococo, Buffon (Vari, malgache) . . . . . *ib.*
Le Mongous, Buffon. . . . . *ib.*
Le Maki gris 6
Le petit Maki gris. 7
Le Vari proprement dit, Buffon *Vari-and* (malgache); *Vari-cossi*, Flacourt. . . 9
La grande Roussette (*Fanii*) 11
La Musaraigne (*Sisi*), Buffon 12
Le Hérisson de Madagascar (*Soki*), d'après Flacourt *Sora* . . . . . *ib.*
Du Tanrec et du Tendrac, Buffon. 13
Tanrec soyeux . . . . . *ib.*
Tanrec de Madagascar . . . . . *ib.*
La petite Fouine de Madagascar, Buffon . . . . . *ib.*
La Belette grise (Madagascar *Fanann*) 14
Le Chien (*Chiva*). 15
Le Chat (*Pous*). . . . . *ib.*
L'Écureuil de Madagascar (*Hansirac, Fosch*), Buffon . . . . . *ib.*
Le Rat de Madagascar (*Titi*) 16
Le Rat de France et d'Europe (valave) . . . . . *ib.*
Le Sanglier de Madagascar, le Sanglier à masque (*Sus larvatus*), Cuv. . . . . *ib.*
L'Aye-aye madécasse (*Cheiromis Madagascariensis*) 17
Le Cheval . . . . . *ib.*
Le Bœuf (*Aumb*) . . . . . *ib.*
Oiseaux 19
I. *Rapaces.* Faucon gris à ventre blanc . . . . . *ib.*
Petit Faucon moucheté (*Itskits*) . . . . . *ib.*
Épervier chanteur (*Fiac*) . . . . . *ib.*
Épervier royal (*Vourmahelal*). 20
Espèce ayant quelque rapport avec la précédente 21
Aigle brun nuancé de fauve (*Papang*) . . . . . *ib.*
Effraie de Madagascar (*Vourondoul*) 22
Le Hibou ou Duc de Madagascar (*Bere*) . . . . . *ib.*
II. *Passereaux.* Pie-grièche rousse de Madagascar, *Schet-be* (*Batara schet-be*, Dict. d'hist. nat.) 23
Grande Pie-grièche verdâtre (*Tcha-tchat-be*) . . . . . *ib.*
Pie-grièche écorcheur de Madagascar. — Bécarde à ventre blanc, Buff. *ib.*
Pie-grièche de Madagascar (*Tcha-chert*), Buff. . . . . *ib.*
Petit Écorcheur de Madagascar (*Cali-calic*), Buff. . . . . *ib.*
Des Moucherolles (*Schet*, de Madagascar) 24

Pages.

1.re Espèce. Le *Schet* 24
2.e Espèce. Le *Schet-all* ou *Sikets-all* . . . . . *ib.*
3.e Espèce. Le *Schet-vouloulou*, *Sikets-vouloulou*. . . . . *ib.*
Le Kinki ou Manou de Madagascar, Buffon, *Kinkemavo*, vrai nom. 25
Le Drongo, Buff. (*Lanius forficatus*, Lath.); *Dong*, véritable nom . *ib.*
Des Merles. — Merle cendré de Madagascar (*Ouravang*, Buffon); *Oroca*, véritable nom malgache 26
Le Merle de Madagascar, Buffon (*Fanaombè*) . . . . . *ib.*
Le Merle doré de Madagascar, Buffon (*Saui-Jata*). . . . . *ib.*
Le Merle noir (*Vourou-Vatho*) . . . . . *ib.*
Le Fitert ou Traquet de Madagascar (à Sainte-Marie le *Fithr*) . . 27
Le Figuier bleu, Buffon . . . . . *ib.*
Le Foudi-Jala, Buffon . . . . . *ib.*
Le Cheric, Buffon (*Ramanzeri* à Sainte-Marie) . . . . . *ib.*
Le petit Simon de Bourbon, Buffon (*Thzeiri madag.*); le Figuier de Madagascar 28
Engoulevent de Madagascar, *Caprimulgus Madagascariensis* (*Tataro*). *ib.*
Le Cardinal de Madagascar (*Foudi*, Buffon) . . . . . *ib.*
Le Serin de Madagascar (*Mangoiche*) . . . . . *ib.*
Espèce ayant des rapports avec le Maia et le Meian de Buffon: Petit Marteau (nom vulgaire) . . . . . *ib.*
Le Corbeau de Madagascar (*Goaca*). 29
Le Rollier de Madagascar (*Vourou-cath*; ils prononcent *Vouronca*). *ib.*
Le Soui-manga, *Cyniris soui-manga* (*Soui*, Sucrier vert métallique). *ib.*
Le Soui gris 30
Le Soui à collier bleu . . . . . *ib.*
Le grand Guêpier (*Skiri-Skirion*) . . . . . *ib.*
Le Martin-Pêcheur bleu (*Vinsi*); *Alcedo cristata*. 31
Le Martin-Pêcheur roux (*Vinsi-al*); *Alcedo Madagascariensis* . . . *ib.*

III. *Grimpeurs.* Eurycère (*Siket-be*) . . . . . *ib.*
Le Vouroudrion de Buffon (*Kiromb* et *Vourontzio*); *Leptosomus viridis*, Vieillot 32
Le Coua (*Famacachore*); le Casseur d'escargots (*Cuculus Madagascariensis*, Latham). . . . . *ib.*
Le Couticou-Maria (*Couliou-taitsou*, Buff.); *Coccyzus cœruleus*, Vieill. 33
Le Couliou vert . . . . . *ib.*
Le Toulou (*Corydonix tolu*, *Cuculus tolu*) . . . . . *ib.*
Le Coucal ou Coua de Tintingue (*Coa*) 34
Le Coulicou (*Coua*); *Coccyzus cristatus*, Vieill.. . . . . *ib.*
Le Pic à tête bleue (*Papacot*) . . . . . *ib.*
Le Pic (*Sasang*) 35
La petite Perruche (*Casoch*), *Psittacus canus* . . . . . *ib.*
Le Perroquet noir (*Boets*); *Psittacus niger* . . . . . *ib.*

IV. *Gallinacés.* Le Coq de Madagascar, Buffon (*Acoho*) 36
Le Dindon 37
La Pintade (*Acang*) . . . . . *ib.*
La Perdrix perlée de la Chine, Buff. (le Francolin de Madagascar). *ib.*
Le Turnix ou Caille de Madagascar, Buffon (*Kibou*). 38

Pages.
Les Pigeons et Colombars (*Founingo*) 38
Le Pigeon ramier bleu, *Col. erythronura* (*Founingo maitsou*) . . . 39
Colombar vert, *Col. viridis* (*Funingo mavo*) . . . . . *ib.*
Le Pigeon ramier gris et verdâtre (*Cancafout*) 40
La Tourterelle (*Lamoch*, Sainte-Marie; *Demouï*, tamatave) . . . . *ib.*
La petite Tourterelle. . . . . *ib.*

V. *Échassiers.* Le grand Héron, *Langourou* 41
Le Héron blanc (espèce d'aigrette), *Vourougoutsi* . . . . . *ib.*
Le Crabier bleu, *Ardea cœrulea* 42
Le Crabier (le même que celui de Maurice) . . . . . *ib.*
Le petit Pluvier ou Chevalier (*Vik-vik*). . . . . *ib.*
La Bécassine de Madagascar (*Ravaravè*) . . . . . *ib.*
La Bécassine de Madagascar, Buffon (Genre Rhynchée) 43
Le Courlis gris de Madagascar (*Mantavasa*) . . . . . *ib.*
Le Courlis violet de Madagascar, Buffon . . . . . *ib.*
Le Courlis huppé, Buffon (*Ibis cristatus*) 44
La Poule sultane, Buffon (*Talève*); *Porphyrio* des anciens . . . . . *ib.*
Foulque, *Fulica chloropus* (ayant du rapport avec la Macroule d'Europe). 45
Foulque à crête . . . . . *ib.*
Le Râle de Madagascar (*Tsicosa*) 46
Le Râle de Tintingue (*Tsicosa vouth*) . . . . . *ib.*
La Spatule (*Vourou-ondio* ou bien *Vourondio*) . . . . . *ib.*
L'Alouette de mer 47
L'Albatrosse . . . . . *ib.*
Le Flammant. . . . . *ib.*
Espèce ayant du rapport avec le Pierre-garin (*Sacalave*) . . . . . *ib.*
La petite Mouette cendrée de Madagascar, Buffon. . . . . *ib.*
L'Hirondelle de mer (*Samé*) 48
La petite Sarcelle de Madagascar, *Anas Madagascariensis* . . . . . *ib.*
La Sarcelle de Madagascar (*Tsiriri*) . . . . . *ib.*
Le Canard à bosse (*Cabou*). 49

Observations botaniques recueillies à Strasbourg pendant les années 1836 et 1837; par Ad. Steinheil (NN) 1
1. *Salvia rostrata* . . . . . *ib.*
2. *Veronica chamœdrys*, dans lequel une division de la corolle s'est changée en étamine; conséquences que l'on peut en déduire 2
3. Altérations dans la forme des feuilles du *Lonicera periclymenum* rongées par un insecte. 5
4. Feuilles opposées qui deviennent alternes par soudure 6

Mémoire sur plusieurs Orchidées nouvelles ou peu connues, avec des observations sur les caractères génériques; par M. Mutel (OO), avec planches. 1
§. 1.er Tribu des Malaxidées. 2
§. 2. Tribu des Épidendrées 5
§. 3. Tribu des Vandées 11
Observation générale. 27

De l'Acide hyposulfureux libre; par M. Langlois (PP.) 1

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
598.29691SG1N C001
NOTES SUR LES MAMMIFERES ET SUR L'ORNITH
3 0112 010087259